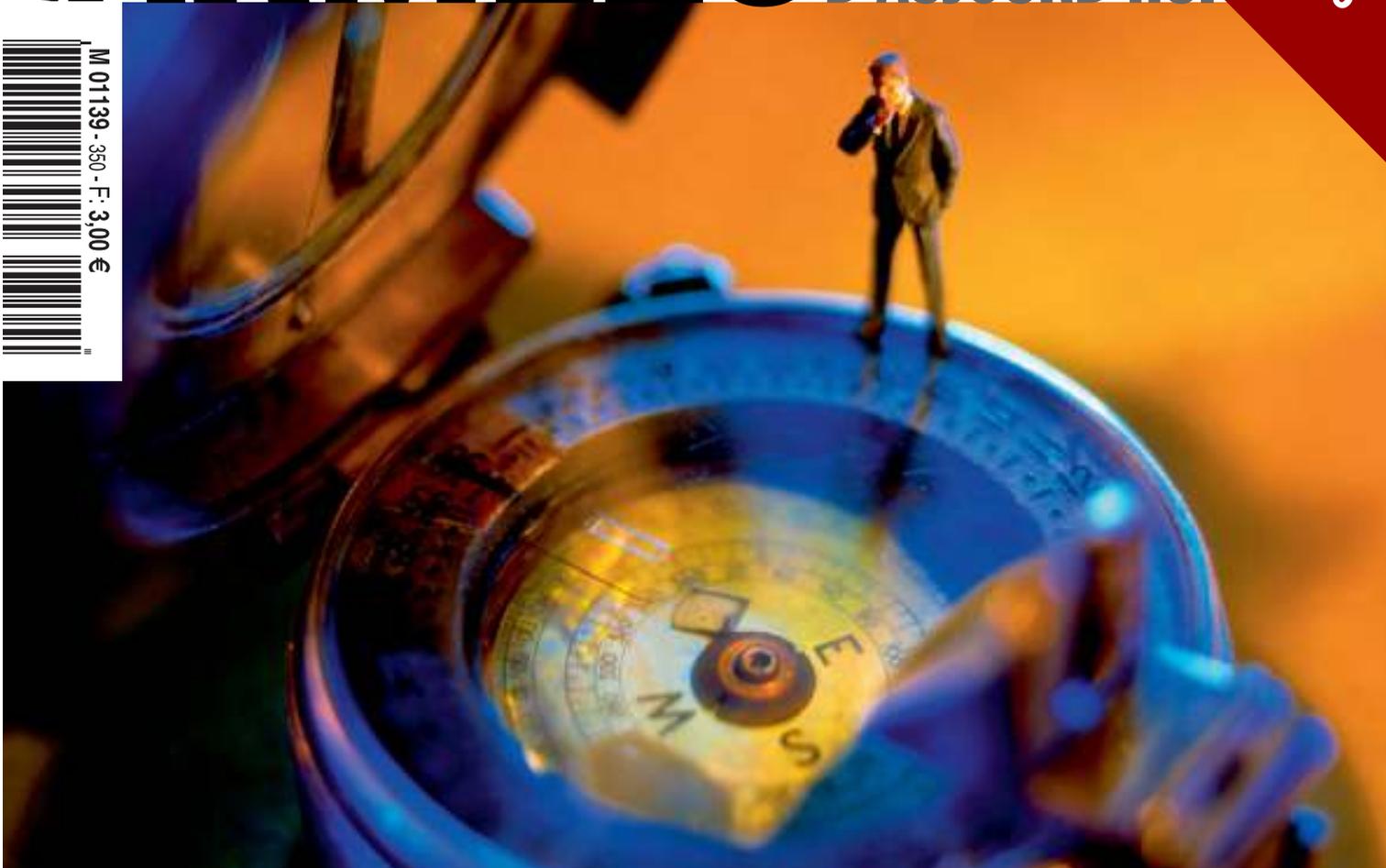


ARMÉES D'AUJOURD'HUI

INTERVIEW
GENERAL ERIC ROUZAUD
COMMANDANT INTERARMÉES
DU SOUTIEN



M 01139 - 350 - F : 3,00 €



DOSSIER

PREPARER SA RECONVERSION

FORCES EN ACTION FREGATE EN EXERCICE DE TIR

ENJEUX NON-PROLIFERATION NUCLEAIRE : LA POSITION FRANÇAISE

FOCUS UNE RADIO POUR LES AFGHANS



GMF

JADE EST SEREINE
ET ELLE SAIT POURQUOI.
ELLE SAIT QUE LA GMF EN FAIT TOUJOURS PLUS POUR ELLE,
POUR SA VOITURE, SA SANTÉ, SON APPARTEMENT ET TOUTE SA PETITE FAMILLE.
ELLE SAIT AUSSI QU'ELLE PEUT FAIRE CONFIANCE À LA GMF POUR PLACER
SON ÉPARGNE EN TOUTE SÉCURITÉ.
ALORS COMME 3 MILLIONS D'ASSURÉS GMF, JADE EST SEREINE
PARCE QU'ELLE PEUT PENSER À AUTRE CHOSE QU'À SON ASSURANCE.
CE QUI EST HUMAIN APRÈS TOUT.



www.gmf.fr

Assurément Humain

FORCES EN ACTION

- 4** Le *Cassard* de tous ses feux
- 10** Rencontre : Un Américain à Orange
- 12** Les opex en bref
- 14** Un Casa prend du service au Tchad
- 16** Portfolio

ENJEUX

- 18** Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP)
- 22** Interview de Dominique Giuliani, président de la Fondation Robert-Schuman

MODERNISATION

- 26** Interview du général Rouzaud, commandant interarmées du soutien

FOCUS DÉFENSE

- 28** Afghanistan : Ondes de paix en Surobi
- 32** Interview du général McChrystal
- 34** Le petit véhicule blindé sur le théâtre afghan
- 36** Le chien, meilleur ennemi des explosifs
- 40** Sécurité maritime : Raïs Hamidou, 5^e édition
- 44** Repères

DOSSIER

- 46** Guider les candidats à la reconversion
- 48** Interview du général Martial directeur de Défense Mobilité
- 50** Les grandes étapes du parcours de reconversion
- 52** Des atouts précieux pour les recruteurs
- 54** Témoignages de militaires reconvertis
- 56** Penser et réussir la période de transition

DÉTOURS

- 60** Sport : Les Covapi, c'est fini !

PERSPECTIVES

- 64** Document, Patrice de Carfort
- 65** Histoire : mai-juin 1940

KIOSQUE

- 66** Sélection



4

FORCES EN ACTION

De tous ses feux

La frégate antiaérienne *Cassard* a déployé toute sa puissance lors de l'exercice Tamouré. Pendant trois jours, l'endurance au combat de l'équipage et du bâtiment a été testée.



18

ENJEUX

Nucléaire

Éric Danon, ambassadeur représentant permanent de la France auprès de la Conférence du désarmement, explique la position française concernant la non-prolifération des armes nucléaires.



46

DOSSIER

Reconversion

L'accompagnement vers la reconversion des militaires par la Défense est devenu une priorité. Tour d'horizon des clés pour réussir ce changement de cap.



ARMÉES D'AUJOURD'HUI. Direction : Directeur de la publication : Laurent Teisseire. **Directeur de la rédaction :** colonel (terre) Benoit Brulon. **Chef du bureau de la rédaction :** lieutenant-colonel (air) Nicolas Martin. **Rédacteur en chef :** chef d'escadron (terre) Olivier Destefanis. **Rédacteur en chef adjoint :** adjudant-chef (terre) Stéphane Froidure (01 44 42 81 66). **Conception graphique :** Olivier Spadaccini. **Secrétariat de rédaction :** Laurence Balan, Yves Le Guludec. **Chef des reportages :** sergent-chef (terre) Alban Vasse (48 02). **Rédaction :** Carine Bobbera (48 07), Yann Brand (55 05), aspirant (marine) Guillaume Claret (45 83), Julien Fouineau (33 18), enseigne de vaisseau (marine) Cynthia Glock (40 04), Arnaud Hunter-Rousselle (58 72), Samantha Lille (47 27), capitaine (terre) Anne-Lise Llouquet (48 01), Linda Verhaeghe (48 26). **Prestations intellectuelles :** Jean-Claude Jaeger, Laurent Henninger. **Service photo :** adjudant-chef (air) Bruno Biasutto (47 44), Stéphanie Brandin (48 35), caporal-chef (terre) Christophe Fiard (48 40). **Directeur de fabrication :** Serge Couplier (01 56 77 23 08). **Photogravure :** Alliage. **Impression :** Circleprinters. **Routage :** CRP, Commission paritaire n°0211 B 05686. Dépôt légal : février 2003. Dicod - École militaire - 1, place Joffre - 75007 Paris.

Contact publicité (ECPAD) : Thierry Lepsch : 01 49 60 58 56 / thierry.lepsch@ecpad.fr
Abonnés (ECPAD) : 01 49 60 52 44 / routage-abonnement@ecpad.fr
Diffusion : 01 56 77 23 08 / serge.couplier@dicod.defense.gouv.fr. **Photo de couverture :** D.R.

Le « Cassard »

de tous ses feux

Soumise à des menaces incessantes, la frégate anti-aérienne a déployé toute sa puissance de feu lors de l'exercice annuel Tamouré. Durant trois jours, en Méditerranée, l'endurance au combat de l'équipage et du bâtiment a été testée sans ménagement. Récit des premières heures d'exercice à bord du *Cassard*.



**La brigade de protection
en action.
L'exercice permet
de vérifier
la combativité,
la réactivité
et la compétence
tactique de la frégate.**



« Il est juste derrière nous! – Vous avez autorisation pour un tir torpille... »

À droite: Tir de missile contre un avion « hostile ». Ordre était donné de tirer s'il s'approchait à moins de 2 nautiques de la frégate. L'aéronef a cependant eu le temps d'infliger des dommages au *Cassard*, où plusieurs incendies ont été constatés (photo du haut). Pour augmenter l'impact psychologique, l'accès aux locaux touchés est condamné jusqu'à la fin de l'exercice.





A lors que la frégate antiaérienne *Cassard* croise au large de l'île du Levant à vive allure, par mer calme et sous un grand ciel bleu, tous les haut-parleurs du bord crachent soudain le même ordre : « *Tous aux postes de combat ! Aux postes de combat !* » Les 254 membres d'équipage se précipitent dans les coursives, se croisent, montent ou descendent quatre à quatre les échelles de pont, manœuvrent en hâte de lourdes portes étanches ou disparaissent par des « trous d'homme », ces ouvertures étroites à ras du pont. Dans trois minutes, ils devront avoir rejoint leur poste de tir, les cellules du commandement, la salle des machines, celles de la navigation ou de lutte anti-incendie... « *Ça y est, c'est la guerre !* », lance en courant un jeune marin à un équipier. Ni joie, ni arrogance dans la voix, juste l'envie de s'engager pleinement dans ces trois jours d'exercice, dit Tamouré, où le *Cassard* sera soumis à toutes sortes de menaces. Le bâtiment devra y répondre par le feu. Selon le scénario préparé par la division entraînement de la Force d'action navale (FAN), les Nations unies ont mandaté la France pour être force d'interposition sur une île aux prises avec un pays tiers. Identifiables par leur brassard jaune, les évaluateurs vont noter toutes les décisions prises par le commandement, observer tous les faits et gestes de l'équipage. Cet exercice, le seul dans l'année à vérifier l'aptitude globale au combat, va révéler la combativité, la réactivité et la compétence tactique de la frégate.

« **Sous-marin hostile derrière nous !** »

« *Repassez en puissance normale, 90 milli-secondes !* », ordonne un officier dans la pénombre du central opérations (CO), situé au cœur du bâtiment. Devant son sonar et ses appareils de mesure, l'opérateur s'exécute. Un double écho résonne alors. « *Il est juste derrière nous* », informe l'officier. « *Il* » est un sous-marin hostile qui vient d'être repéré. Lorsqu'une frégate antiaérienne est isolée, elle doit prendre en chasse elle-même le submersible pour se défendre. Dans le central opérations, une trentaine de spécialistes, les yeux rivés sur les écrans, travaillent au coude à coude. C'est ici que se conduit la guerre moderne. C'est d'ici que le capitaine de vaisseau Thierry Meillour, le commandant du *Cassard*, va diriger les opérations. Le sous-marin est en réalité un drone submersible dont l'itinéraire a été soigneusement programmé. « *Contact sonore, azimuth 190, distance 3 200 yards [environ 2,9 km ndlr]* », clame d'une voix monocorde un officier du CO. Réponse du ■■■■





« Les coups du canon de 100 mm résonnent jusqu'au cœur du *Cassard*. »

Le bâtiment manœuvre pour faire feu. Sur la passerelle, les marins scrutent le ciel (en haut). Missiles, torpilles, canons et mitrailleuses, toute la puissance de feu de la frégate sera mise en œuvre durant les trois jours de l'exercice.





■ ■ ■ Pacha : « *Vous avez autorisation pour un tir torpille.* » Dans tout le bord, les haut-parleurs diffusent alors : « *Tir torpille imminent, tir torpille imminent !* » Un souffle bref et puissant résonne sur le tribord du *Cassard*. Propulsée de son berceau au ras de l'eau, une torpille d'environ 3 mètres de long plonge, sans faire de remous, ni laisser de sillage. Elle devrait atteindre son objectif dans quelques minutes.

Feu à bord

« *À tous, de commandant ! On se prépare à une deuxième riposte contre le sous-marin. Nous avons par ailleurs un aéronef suspect dans notre ouest, qui dit transporter un journaliste travaillant pour la chaîne d'informations CNN. Nous le surveillons.* » Dans le CO, la tension remonte. Derrière leurs pupitres et leurs écrans, les opérateurs rendent compte au commandement, d'un ton vif mais serein. Le sous-marin s'éloigne. Il faut le poursuivre avant qu'il ne repasse à l'attaque. Quant à l'aéronef suspect, il a été prévenu que, s'il s'approche à moins de 2 nautiques (3,7 km) du *Cassard*, il sera détruit. Telles sont les règles d'engagement pour cette mission. Elles définissent les circonstances au cours desquelles la force peut faire usage du feu. Il revient au commandement d'apprécier ces circonstances et d'adapter les règles d'engagement à l'intensité de la menace. « *Nous passons en air warning red. Tir sur ordre uniquement !* », prévient le commandant.

Sur la passerelle, le chef de quart fait la navigation en liaison avec le CO. Une voix, à l'interphone : « *La 6271 en retournement ! Azimut 114, 8 nautiques, faire route au 250.* » L'aéronef, baptisé piste 6271, fonce droit vers le *Cassard*. Le commandant communique immédiatement la nouvelle priorité : traiter la menace aérienne. « *Par la droite, faire route au 250 !* », ordonne le chef de quart au marin à la barre. En quelques secondes, l'avion est proche de la zone des 2 nautiques autour du bâtiment. Diffusion générale : « *Tout le personnel se replie sur tribord !* » Un mugissement strident part de la poupe du *Cassard* : la flamme d'un missile Mistral fonce vers l'objectif.

« *Nous avons fait en sorte qu'il manque sa cible, prévient le capitaine de corvette Peltier, directeur de l'exercice Tamouré. Cela va nous permettre de faire jouer d'autres acteurs de la frégate !* » Le CO annonce en effet que le suspect vient de tirer à son tour un missile. Immédiatement, diffusion générale dans tout le bord : « *5, 4, 3, 2, 1... Bang ! bang !* » Des fumigènes ont été placés en plusieurs endroits du bateau. Les équipes de recherche de sinistres et les pom-

piers entrent en scène. Ils ont cinq minutes pour inspecter chaque recoin et faire leur rapport. Bilan : l'infirmerie à l'arrière et la cuisine ont été détruites. Trois postes d'équipage (chambres, ndlr) et un local attenant à la conduite du missile Tartar sont en feu. Le commandant fait diffuser dans tout le bord : « *La priorité reste la lutte antiaérienne !* » Dès lors, la cellule Maîtrise des capacités opérationnelles (Macops) ordonne de concentrer tous les efforts sur l'incendie du local attenant au système Tartar. Celui-ci doit être sauvé à tout prix.

L'accès aux pièces « détruites » est condamné jusqu'à la fin de l'exercice, dans trois jours. Sur le grand plan du bâtiment affiché au mur du poste de sécurité, les locaux touchés figurent hachurés en noir. « *Cela ne fait que commencer, confie le directeur de l'exercice. D'abord, nous privons l'équipage de repas chauds, et certains n'ont plus de chambre et ne pourront plus se changer. Au fil du scénario, cela empirera. Nous allons multiplier les attaques contre le bateau et les alertes se succéderont, de nuit comme de jour. Ils ne dormiront qu'au compte-gouttes. Nous testons ainsi l'aptitude de l'équipage à durer, à rester opérationnel malgré la fatigue et l'inconfort.* »

Tir de barrage

Une seconde torpille du *Cassard* vient de détruire le sous-marin – un modèle d'exercice qui sera repêché plus tard. Tous les efforts se concentrent maintenant sur l'aéronef 6271, qui multiplie les attitudes hostiles à bonne distance de la frégate. L'offensive ne tarde pas : « *Menace en rapprochement sur notre arrière bâbord !* » « *À tous, de commandant : tir 100 mm et petits calibres autorisés !* » La tourelle à l'avant du *Cassard* et son canon de 100 mm se tournent vers bâbord. Le bateau manœuvre pour faire feu dans la meilleure position. Sur la passerelle, les marins, lunettes de tir et casques sanglés sur la tête, scrutent le ciel derrière leurs canons de 20 mm et leurs mitrailleuses 12,7. Soudain, l'avion à réaction apparaît, tractant, très loin derrière lui, un manchon éclairé d'un feu ardent. C'est la cible. Tir de barrage du canon 100 mm. Ses coups de boutoir assourdissants résonnent jusqu'au cœur du *Cassard*. Puis, c'est un déluge de feu, de balles traçantes et d'étuis brûlants rebondissant sur le pont au pied des tireurs du canon de 20 mm bâbord et des mitrailleuses. Après un silence, un observateur extérieur repose ses jumelles et saisit son micro : « *Commandant, la cible est détruite ! Je répète, cible détruite !* » Mais Tamouré ne fait que commencer... ■

Un Américain à Orange

Ancien de la Navy, Victor est brigadier au 1^{er} Régiment étranger de cavalerie. Il compte devenir un jour officier et sait, depuis son arrivée en France, qu'entre la Légion et lui c'est pour la vie.

« **L**es choses arrivent toujours pour une bonne raison. » C'est ce que Victor, jeune Américain de 25 ans, ne cesse de se répéter depuis qu'il a posé le pied en France, il y a trois ans. Cette phrase, c'est celle que sa mère lui a dite pour lui donner du courage quand il a pris la décision de quitter son pays et ses proches pour s'engager dans la Légion étrangère française. Victor était sous-officier dans l'US Navy, marié et père d'un jeune garçon. De graves problèmes survenus dans sa vie privée compromettent son avenir dans la Navy. Quelqu'un lui suggère alors la Légion étrangère. « C'était pour moi un vague mythe, se souvient Victor. Qui m'est soudain apparu comme une réalité. Le seul moyen de recommencer à zéro. »

Cinq jours plus tard, il quitte tout et s'envole pour Paris. « J'avais noté sur un papier les coordonnées du centre de recrutement de la Légion. Je l'ai serré dans mes doigts tout au long du vol. Mais à l'arrivée, je l'avais perdu. » Sur lui, il n'a que son passeport et deux cartouches de cigarettes. Victor erre six heures dans la capitale, répétant aux passants la seule phrase de français qu'il a apprise : « Bonjour, je suis Américain, je cherche la Légion étrangère ».

Aujourd'hui, Victor est brigadier – équivalent de caporal – dans un escadron d'éclairage du 1^{er} Régiment étranger de cavalerie à Orange. Et il « ne compte pas en rester là », affirme-t-il dans un français très correct, bien que fortement teinté d'accent américain ! Il a la tête sur les épaules, qu'il a solides, et

sur son large front se lit la détermination. Depuis la base de Bagram, en Afghanistan, où son régiment termine une opération extérieure, il fait des projets. « Dans un an maximum, je ferai le stage pour passer sous-officier. Et je signerai pour prolonger mon engagement dans la Légion. » Victor est très attaché aux valeurs militaires, car il a toujours baigné dans ce milieu. Sa mère, son beau-père, son frère et ses trois sœurs sont dans l'armée. « En vingt-cinq ans, je n'ai vécu que deux mois hors des bases militaires. Et j'ai habité dans 47 des 50 États américains ! », sourit-il. À 17 ans, sa mère signe pour lui son ordre d'engagement dans la Navy. D'abord spécialisé dans les transmissions, il fera dès sa majorité plusieurs missions longues à l'étranger. Dont deux en Afghanistan. La première, en 2002, l'a particulièrement marqué. De cela, il ne parle jamais avec ses camarades légionnaires. « Je ne veux pas les influencer. J'ai vu des choses difficiles et j'ai perdu plusieurs amis », se justifie-t-il rapidement, la gravité effaçant un instant le sourire du visage encore juvénile.

De retour aux États-Unis, il entame des études de médecine au sein de l'armée, loin de se douter qu'il retournerait en Afghanistan, mais sous l'uniforme français. Habituellement joyeux et très sociable,

selon ses camarades au béret vert, il est parfois sujet à la nostalgie. C'est pourquoi il parle peu avec les nombreux soldats américains qu'il croise à Bagram. « Seulement pour aider mes camarades français, qui ne comprennent rien en anglais », sourit-il. Il n'y a qu'une personne que Victor aurait aimé voir, c'est sa petite sœur. « Elle était en mission dans le Sud jusqu'à la semaine dernière », lâche-t-il. Victor ne l'a pas revue depuis qu'il a quitté les États-Unis. Tout ce qui lui reste de sa première vie de soldat américain, c'est sa « stars spangled banner », Réglementairement plié en triangle au fond de son sac, le drapeau de son pays l'accompagne partout. Mais Victor ne

regrette rien. « Trois mois après mon engagement dans la Légion, je savais que ce serait pour la vie. »

Il rêve de rendre bientôt visite à son fils, âgé de 10 ans, avec qui il a un lien très fort. « C'est peut-être lui qui deviendra méde-

cin... » Victor se verrait bien un jour porter des galons d'officier, trouver une compagne et, pourquoi pas, prendre la nationalité française. « J'ai choisi d'avancer tout droit, sans me retourner. Je sais que mon avenir est en France, dans la Légion. Et que les choses arrivent toujours pour une bonne raison. »

« Bonjour,
je suis Américain,
je cherche
la Légion étrangère ! »

Cynthia Glock



Les valeurs militaires sont pour Victor une tradition familiale. Quand il a eu 17 ans, sa mère a signé son ordre d'engagement dans la Navy.

08/04 AFGHANISTAN : UN LÉGIONNAIRE TUÉ EN KAPISA



EMA

Le 1^{er} classe Robert Hutnik, du 2^e Régiment étranger parachutiste de Calvi, est décédé le 8 avril en Afghanistan. Le

légionnaire, qui appartenait au groupement tactique interarmes (GTIA) Surobi, a été grièvement blessé au cours d'un accrochage de

son unité avec des insurgés lors d'une mission de contrôle de zone en soutien d'unités afghanes et du GTIA Kapisa. Il a été pris en charge par les équipes médicales et évacué par hélicoptère vers l'hôpital militaire de Kaboul, où il a succombé à ses blessures. De nationalité slovaque, célibataire, le 1^{er} classe Hutnik était pilote de VAB (véhicule de l'avant blindé). Il a été élevé au grade de caporal à titre posthume. Il était âgé de 23 ans.

15/04 TCHAD : SÉCURISATION DU PAIEMENT DES PENSIONS DES ANCIENS COMBATTANTS

Un détachement des éléments français au Tchad a conduit une mission de sécurisation à Sarh, du 4 au 11 avril, à 500 km au sud-est de N'Djamena, pour assurer le bon déroulement d'une opération de paiement de pensions d'anciens combattants tchadiens par l'État français. Deux Transall ont atterri à Sarh, avec à leur bord deux prévôts et les véhicules des trésoriers de l'ambassade de France chargés d'effectuer les paiements. L'équipe de paiement a versé les pensions de 700 ayants droit. Deux missions identiques se déroulent actuellement dans les provinces de Mongo et de Moundou, à 400 km au sud-est de la capitale. Le Tchad est l'un des derniers pays à utiliser ce mode opératoire pour honorer le paiement des pensions aux anciens combattants.



EMA

16/04 LIBAN : EXERCICE NEPTUNE THUNDER DANS LE SUD

La force de réaction rapide de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) a organisé un exercice de tir en mer avec les Forces armées libanaises (FAL) depuis les hauteurs de Naqoura. Pour cette manœuvre coordonnée, les militaires français, qui arment la force de réaction rapide, ont mis en œuvre deux chars Leclerc et quatre canons automoteurs AUF1 et la 6^e Brigade mécanisée de l'armée libanaise, deux canons de calibre 155 mm et un véhicule blindé M113. Ce genre d'exercice permet aux casques bleus et aux FAL de valider les procédures techniques et tactiques nécessaires pour effectuer des tirs directs et indirects conjoints. 1 300 militaires français sont déployés dans le Sud-Liban, au sein de la Finul.

07/04 FFCV : DÉTACHEMENT D'INSTRUCTION OPÉRATIONNELLE EN MAURITANIE

Un détachement de fusiliers commandos de l'air de la base aérienne 160 de Dakar (Forces françaises du Cap-Vert) est venu, du 15 au 24 mars, conduire en Mauritanie une instruction opérationnelle



EMA

au profit de militaires mauritaniens chargés de la sécurité de l'aéroport international de Nouakchott. Pendant dix jours, les 36 stagiaires se sont entraînés aux techniques d'autodéfense, au tir de combat et à la mise en œuvre d'un dispositif de protection d'une zone aéroportuaire. Cette instruction, faite à la demande des autorités mauritaniennes, leur a permis d'optimiser la sécurité de l'aéroport. L'armée de l'air mauritanienne est forte de 500 hommes, dont un tiers de fusiliers de l'air chargés de la sécurité globale des plateformes aéronautiques.

**19/04 DJIBOUTI :
EXERCICE AMITIÉ-
DJIBOUTI 2010**

Les Forces françaises stationnées à Djibouti (FFDj) ont conduit leur exercice annuel Amitié-Djibouti, du 12 au 22 avril, avec les Forces armées djiboutiennes (FAD). Cette année, FFDj et FAD se sont entraînés sur le thème de la défense d'un territoire face à une menace externe. 1 500 militaires ont été déployés sur le terrain pendant dix jours. Une compagnie parachutiste et un groupement tactique embarqué venus de la Réunion ont également participé à l'exercice. Les FAD ont déployé une unité de la garde républicaine et un patrouilleur de la marine djiboutienne. L'exercice a permis de parfaire la capacité des FFDj et des FAD à assurer les missions conjointes prévues par les accords de défense franco-djiboutiens.

**06/04
CÔTE D'IVOIRE :
LICORNE
SUR LA
« Foudre »**

Du 22 au 24 mars, la force Licorne a conduit des missions avec le transport de chalands de débarquement (TCD) *Foudre*, le long des côtes ouest-africaines. Ces manœuvres conjointes ont notamment permis la mise en œuvre, à bord de la *Foudre*, du système de commandement numérisé de la force Licorne, qui permet de conduire des actions à terre depuis la mer.

**20/04 HAÏTI : 200 MILITAIRES POUR PARTICIPER
À LA RECONSTRUCTION DU PAYS**



EMA

Depuis fin mars, 200 militaires sont déployés en Haïti pour participer à la reconstruction du pays, dévasté en janvier par un séisme. La catastrophe a causé la mort de dizaines de milliers de personnes et fait des centaines de milliers

de sans-abri. Deux sections des 2^e et 5^e régiments du génie et leurs 80 pelleuses, tractopelles et autres engins de déblaiement, ainsi qu'une équipe du service d'infrastructure de la Défense (SID), experte en construction, ont été déployés à partir de la

métropole. Quarante soldats du régiment de service militaire adapté (SMA) de Martinique et des éléments du 41^e bataillon d'infanterie de marine de Guadeloupe complètent le dispositif. Les missions consistent au déblaiement de rues, démolition de ruines, réhabilitation de bâtiments, etc. Alors que la saison des pluies va commencer, la priorité a été donnée, en coordination avec les pouvoirs publics, aux établissements d'utilité publique (écoles, structures médicales et sociales). Les militaires ont déjà nettoyé une douzaine d'écoles et de centres de formation. Six autres chantiers d'écoles sont en cours et près d'une vingtaine sont programmés.

**20/04 ATALANTE :
SIX PIRATES
PRÉSUMÉS
INTERCEPTÉS**

Le 20 avril, le bâtiment de commandement et de ravitaillement (BCR) *Somme* a intercepté deux skiffs avec six pirates présumés à bord, à 400 miles nautiques des côtes somaliennes. Le BCR était en mission de ravitaillement des bâtiments de l'opération Atalante de lutte contre la piraterie quand il a été attaqué. Les pirates présumés, le confondant avec un navire de commerce, ont ouvert le feu, avant de fuir face aux tirs de semonce. Une heure plus tard, le *Somme* interceptait deux personnes sur un *mother ship*, de l'essence, des munitions et un grappin.



EMA

**16/04 AFGHANISTAN :
DÉCOUVERTE D'UNE CACHE D'ARMES
À L'EST DE KABOUL**

Le groupement tactique interarmes (GTIA) Surobi a mis au jour l'une des plus importantes caches d'armes découvertes dans le district de Surobi. Les militaires français ont découvert, au cœur de la vallée de Jagdalay, 40 caisses de 80 munitions de calibre 12,7 mm, 43 mines antipersonnel, 1 mine antichar, 2 obus de 82 mm, une vingtaine de roquettes ainsi que cinq obus de mortier. Ces munitions ont été rapportées sur la base de Tora et seront détruites dans les jours prochains.

Un Casa prend du

Plus petit que ses « homologues », un Casa vient remplacer l'un des trois Transall C-160 de la force française Épervier. Non sans avoir subi des tests pour vérifier son aptitude à mener des missions de transport tactique au Tchad.

Venu directement de l'escadron de transport Vercors, en région parisienne, un Casa CN-235 s'est posé sur la base aérienne de Kosseï, à N'Djamena, le 30 mars. Cet avion de transport tactique remplace l'un des trois Transall C-160 de l'opération Épervier, au Tchad, celui-ci ayant été rappelé en France.

Le Casa CN-235 réalise des missions logistiques et de largage de parachutistes. Il peut transporter une cinquantaine de passagers, 36 parachutistes ou un fret de cinq tonnes et peut aussi accueillir 21 blessés et quatre brancardiers dans le cadre de missions d'évacuation sanitaire. Auparavant, l'avion a été expérimenté afin de vérifier sa capacité à remplir des missions opérationnelles au Tchad. Les tests d'aérolargage de colis, d'avitaillement, d'évacuation médicale et d'atterrissage sur pistes sommaires ont montré que son utilisation sur ce théâtre ne posait aucune difficulté majeure. Seul bémol, le Casa peut emporter des charges moins volumineuses que le Transall et n'est pas conçu pour se poser sur des surfaces comme la latérite humide, ce qui limite son emploi lors de la saison des pluies. Mais ces deux obstacles sont levés par la présence des Transall.

Le groupement air des forces françaises au Tchad comprend en outre quatre Mirage F1 CR, quatre hélicoptères Puma, et un avion de ravitaillement en vol C-135.

La Direction générale de l'armement (DGA) a annoncé, le 1^{er} avril, la commande de huit Casa d'ici à 2013. Ils compléteront la flotte des 19 avions de transport tactique en service en France métropolitaine, outre-mer et dans les opérations extérieures. ■

Anne-Lise Llouquet

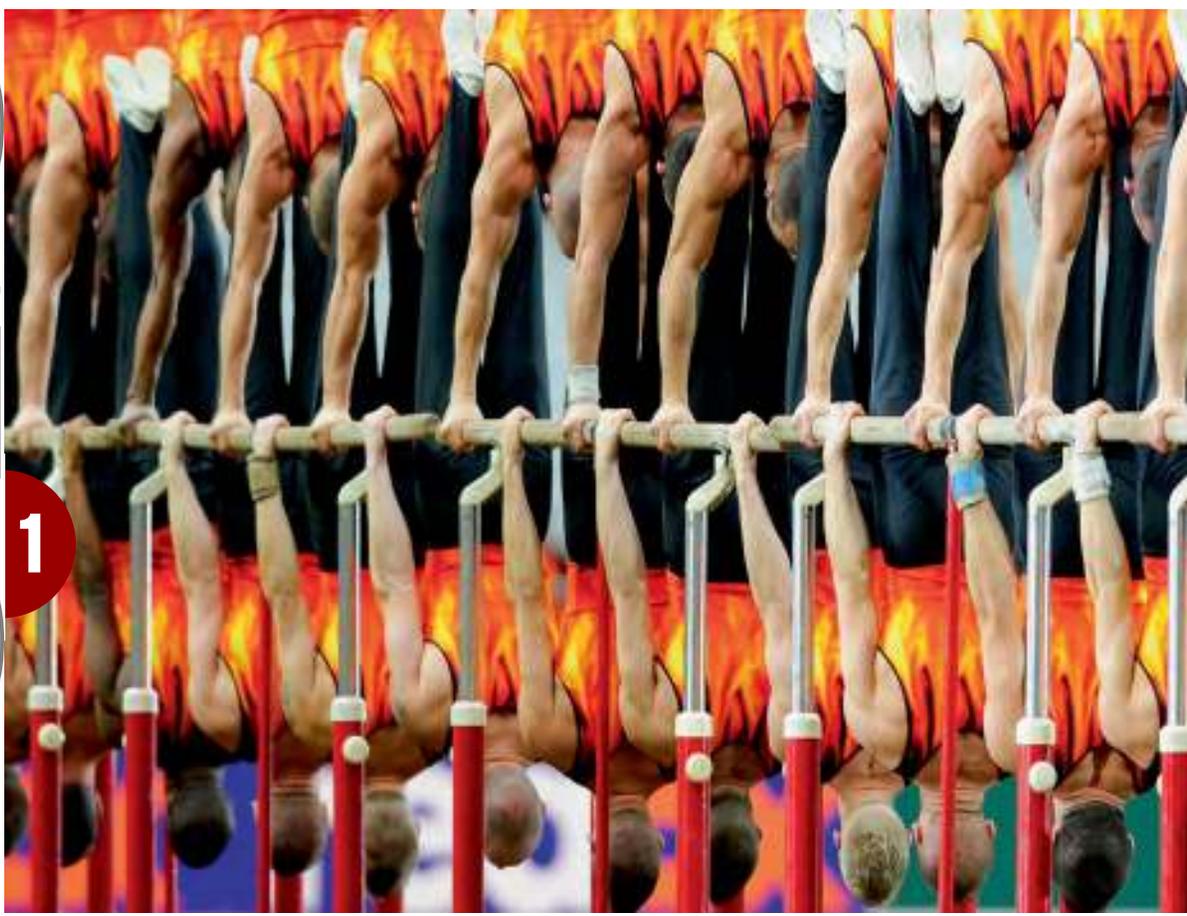
DR



Actualités Opex **service au Tchad**



O
L
O
E



T
R
O
R





FRANCK FIEF / AEP

1 - Figures

Démonstration aux barres parallèles des sapeurs-pompiers de Paris.

2 - Remorquage

Le remorqueur *Abeille Bourbon* porte secours à une barge en difficulté.

3 - Défilé aérien

Patrouille d'avions de combat russes SU-27 et MIG-29.

4 - Caracal

Un hélicoptère EC 725 Caracal en vol.

5 - Commémoration

Des musiciens militaires défilent à New-Delhi.



DANIEL FERRELL / MARINE NATIONALE



3

A. YUREV / RIA NOVOSTI / IMAGE FORUM



4

CYRIL AMBOISE / SIRPA AIR



5

ERIC FEFERBERG / AFP

Eric Danon, ambassadeur représentant permanent de la France auprès de la conférence du désarmement

« La France est un des pays les plus actifs dans la lutte internationale contre la prolifération nucléaire »

Vous êtes représentant permanent de la France à la Conférence du désarmement, à Genève. Quel rôle joue cette instance des Nations unies dans les négociations internationales, notamment dans le cadre du Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP)?

La Conférence du désarmement est, officiellement, le seul forum multilatéral chargé des négociations de désarmement ou de contrôle des armements. Elle a, à son actif, de beaux succès : le Traité d'interdiction complète des essais nucléai-

res (TICE) ou la convention d'interdiction des armes chimiques, par exemple. Cela étant, elle est bloquée depuis maintenant douze ans. Cela n'a pas empêché la communauté internationale de négocier de nouveaux accords, comme la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel ou la Convention d'Oslo sur les armes à sous-munitions.

Malheureusement, le TICE n'est pas encore entré en vigueur et la négociation d'un traité d'interdiction de production des matières fissiles destinées aux armes nucléaires n'a

pas encore commencé à la Conférence du désarmement, bloquée par le Pakistan. Ces deux instruments juridiques d'« origine genevoise » limitant, l'un qualitativement l'autre quantitativement, la possibilité de développer des arsenaux nucléaires manquent aujourd'hui cruellement à l'efficacité du régime de non-prolifération dont le TNP demeure la clef de voûte.

Quel est l'objet du TNP, signé en 1968 et reconduit en 1995 ?

Le TNP est un texte fondamental pour la paix et la sécurité internationales en ce qu'il a pour vocation d'empêcher la prolifération des armes nucléaires dans le monde. Son principe était simple : ceux qui, en 1967, possédaient des armes nucléaires, c'est-à-dire les États-Unis, l'Union soviétique, le Royaume-Uni, la France et la Chine, s'engageaient de bonne foi dans la voie du désarmement ; ceux qui ne possédaient pas d'armes nucléaires s'engageaient à ne pas en acquérir et devenaient bénéficiaires d'une coopération en matière de nucléaire civil de la part des Cinq, qui possédaient les technologies correspondantes.

Le Traité a remarquablement fonctionné. La crainte d'une prolifération massive (beaucoup évoquaient la possibilité de voir plus de vingt-cinq pays devenir des puissances nucléaires) s'est estompée. Certains parmi les pays qui avaient fait des recherches significatives pour acquérir une capacité nucléaire militaire y ont renoncé.

Comment ce Traité a-t-il évolué suite à la conférence d'examen du TNP de New York en 2000 ?

Depuis 2000, le Traité a évolué en fonction du contexte stratégique international. Il est aujourd'hui traversé par trois dynamiques, correspondant à ce que l'on appelle usuellement les trois piliers du Traité : une importante campagne internationale en faveur du désarmement nucléaire, campagne qui s'est trouvée renforcée par l'expression, du



DR

Eric Danon. « Le Conseil de sécurité est devenu, de fait, le bras armé de la communauté internationale pour sanctionner les violations du Traité de non-prolifération. »

président Obama, d'une vision d'un monde « libre d'armes nucléaires » ; deux crises de prolifération, l'une liée à la Corée du Nord, l'autre à l'Iran ; enfin, la « renaissance » du nucléaire civil, c'est-à-dire un fort accroissement de la demande mondiale pour cette énergie dû à la perspective d'épuisement de ressources fossiles et à la prise en compte de considérations écologiques.

Quelles sont les menaces actuelles liées à la prolifération nucléaire ? Comment ces menaces ont-elles évolué, qualitativement et quantitativement ?

Il faut distinguer trois situations de nature différente :

1 trois pays, et non des moindres en ce qui concerne les problématiques nucléaires, n'ont pas adhéré au Traité : Israël, l'Inde et le Pakistan. Cette situation crée une brèche dans l'universalité souhaitable du régime de non-prolifération ;

2 deux pays sont à l'origine de véritables « crises de prolifération ». La Corée du Nord, violant ses engagements pris dans le cadre du TNP, s'est dotée d'une capacité nucléaire militaire et a procédé à des essais souterrains. Elle s'est retirée en 2003 du TNP, dont elle ne se considère plus comme État partie (ce qui est discutable au regard du droit international). Quant à l'Iran, il est en violation de ses obligations par rapport à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ; Téhéran a développé, dans la clandestinité, des capacités d'enrichissement dont la finalité purement civile reste à démontrer.

Ces deux pays posent d'autant plus problème qu'ils ont adopté un discours politique agressif vis-à-vis de certains de leurs voisins.

3 Ils doivent donc être nettement distingués : d'un ensemble assez important de pays dits « du seuil », c'est-à-dire qui seraient capables de développer des capacités nucléaires militaires dans un temps relativement court, mais dont on peut très raisonnablement penser qu'ils n'ont aucune intention de le faire.

De quels moyens les Nations unies disposent-elles pour sanctionner le non-respect du TNP ?

Le TNP n'a pas prévu les conséquences du non-respect de ses clauses. Mais comme il s'agit d'un traité fondamental pour la paix et la sécurité internationales, on peut consi-

dérer sa violation comme relevant des attributions du Conseil de sécurité, dans le cadre du chapitre 7 de la charte des Nations unies. C'est ainsi que le Conseil de sécurité est devenu, de fait, le bras armé de la communauté internationale



CYRIL DUBOIS / MARINE NATIONALE

« La modernisation de l'arsenal français est nécessaire au maintien d'une parfaite crédibilité de la dissuasion. »

pour sanctionner les violations du Traité, comme il l'a fait encore récemment en aggravant les sanctions contre la Corée du Nord ou l'Iran.

Quel est le rôle de l'AIEA dans ce domaine ?

Il est fondamental. C'est l'AIEA qui établit, par ses rapports d'inspection, la réalité des violations. Ce fut le cas, par exemple, pour

l'Irak ou la Syrie, comme c'est le cas aujourd'hui pour l'Iran ou la Corée du Nord. C'est sur cette base que les sanctions peuvent être instruites, le Conseil des gouverneurs de l'Agence étant responsable de décider de la transmission du dossier au Conseil de sécurité.

Quelle est la position de la France en matière de non-prolifération ?

La France est un des pays les plus actifs dans la lutte internationale contre la prolifération nucléaire. Elle déploie son action sur tous les terrains (édiction de normes, contrôle des exportations d'équipements et de matières, vérification, etc.) et dans toutes les enceintes (AIEA, Groupe des Fournisseurs Nucléaires, etc., et, évidemment, Conseil de sécurité). À ces contrôles des flux (exportations, importations et transferts), elle ajoute une action résolue, concrète et opérationnelle, de lutte contre les trafics.

Cette position est-elle cohérente avec la modernisation de l'arsenal nucléaire français ?

Bien entendu. La modernisation de l'arsenal est nécessaire au maintien d'une parfaite crédibilité de la dissuasion française. Elle est sans lien avec le désarmement ; on peut d'ailleurs constater que les États-Unis et la Russie modernisent leurs arsenaux tout en concluant de nouveaux accords de désarmement. Elle est sans lien avec la prolifération : nul ne peut imaginer que l'Iran ou la Corée du Nord voient leurs décisions en matière nucléaire influencées par la modernisation de l'arsenal français... ■■■

L'engagement de la France pour le désarmement

- Cesser la production de matières fissiles pour les armes nucléaires : interruption de la production de plutonium en 1992 et d'uranium hautement enrichi en 1996. Seul État à avoir entrepris le démantèlement de ses installations de production de matière fissile pour les armes nucléaires ;
- bannir définitivement les essais nucléaires : ratification du traité d'interdiction des essais nucléaires en 1998 et seul État doté d'armes nucléaires à avoir démantelé son site d'essais nucléaires ;

- réduire les arsenaux au niveau de stricte suffisance : diminution de moitié en près de dix ans de l'arsenal nucléaire (nombre total d'armes inférieur à 300, démantèlement de la composante sol-sol, réduction d'un tiers du nombre de SNLE en service, réduction d'un tiers de la composante aéroportée) ;
- accroître la stabilité stratégique et la confiance : aucune de nos armes n'est ciblée et la posture d'alerte des composantes nucléaires a été allégée.

Lien : www.francetnp2010.fr



ONU

Conférence du Traité de non-prolifération à l'Onu, le 24 avril 2000.

Quel est l'ordre du jour de la prochaine Conférence internationale d'examen du traité de non-prolifération nucléaire, prévue ce mois-ci ?

Comme pour chaque Conférence quinquennale, il s'agit d'examiner la bonne application du Traité dans ses trois composantes : désarmement, non-prolifération et usage pacifique de l'énergie nucléaire. Si tout se passe bien, la Conférence devrait adopter un document final, déclaration de nature politique réaffirmant notamment la place centrale du Traité dans le régime de non-prolifération, assortie de trois « plans d'action » correspondant aux trois piliers du TNP. En 2005, la Conférence avait échoué à adopter un tel document. Nous vivons donc encore sur le celui adopté en 2000, lequel comportait un plan d'action en 13 mesures relatif au seul pilier du désarmement.

Quel rôle souhaite jouer la France à cette occasion ?

La France aborde cette Conférence d'examen de façon très positive car le contexte international a profondément changé en quelques années. Nous jouerons un rôle actif : nous faisons partie des pays crédibles pour faire progresser l'application du TNP. Notre bilan exemplaire en matière de désarmement, notre fermeté reconvenue pour lutter contre la prolifération, notre expérience unique en matière de nucléaire civil, sont autant d'atouts pour tenir notre rang.

Quels sont les enjeux de « la crise iranienne » ?

L'Iran a développé des capacités importantes d'enrichissement de l'uranium tout en affirmant ne pas vouloir se doter de l'arme atomique. Cependant, dans le même temps, il n'a pas développé de capacités de production d'électricité nucléaire civile. Devant les interrogations soulevées par la communauté internationale face à cette situation paradoxale, l'Iran n'a pas apporté de réponse satisfaisante. Les rapports de l'AIEA montrent une inquiétude croissante devant les violations répétées de ses obligations internationales. Les efforts diplomatiques poursuivis par le groupe de pays dit « E3+3 » (États-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni, Allemagne) n'ont pas encore abouti car l'Iran ne répond toujours pas aux propositions pourtant ambitieuses faites par ce groupe

et préfère poursuivre sa fuite en avant nucléaire. En conséquence, le Conseil de sécurité n'a d'autre choix que de durcir le régime des sanctions pour forcer l'Iran à négocier. Du côté français, le président de la République a souligné à plusieurs reprises combien il serait totalement inacceptable de voir l'Iran se doter de l'arme nucléaire.

Quelles problématiques peut poser la volonté d'un nombre croissant d'États désireux d'avoir accès à l'énergie nucléaire civile ?

La « renaissance » du nucléaire civil pourrait se traduire par la construction d'environ 250 centrales nucléaires d'ici trente ans, ce qui est considérable. Les risques inhérents à cette montée en puissance sont nombreux et doivent être traités avec une particulière attention. Ils vont de la sûreté des installations à la sécurisation des flux de matières et d'équipements, des risques de détournement à des fins terroristes ou mafieuses aux atteintes à l'écologie locale, de la pérennité des approvisionnements à la gestion des déchets nucléaires. Plus généralement, le nucléaire civil a besoin d'un environnement « ultra-sécurisé ». C'est pourquoi le président de la République a souhaité, lors de la Conférence de Paris des 8 et 9 avril derniers sur l'accès au nucléaire civil, que soient renforcés les mécanismes de coopération, y compris les dispositifs de formation, destinés à assurer un développement harmonieux du nucléaire à l'échelle mondiale, dans le cadre d'une nouvelle gouvernance internationale centrée sur l'AIEA. ■

Propos recueillis par la rédaction

Le rôle de la mission française

Au-delà de la seule Conférence du désarmement, l'ambassadeur Éric Danon représente la France pour toutes les questions multilatérales de désarmement et de maîtrise des armements, conventionnels ou non à vocation universelle, à l'exclusion des armes chimiques (La Haye) et des questions liées à l'interdiction des essais nucléaires (Vienne). Ainsi, la Mission prépare et suit, à Genève ou à New York, les négociations relatives à :

- la conférence du désarmement à Genève;
- le traité de non-prolifération nucléaire (TNP);

- l'assemblée générale des Nations unies;
- la commission du désarmement à New York;
- le processus de négociation d'un traité sur le commerce des armes (TCA);
- la convention d'interdiction des armes biologiques (CIAB);
- la convention d'Ottawa d'interdiction des mines antipersonnel;
- la convention de 1980 sur l'interdiction de certaines armes classiques (CCA-CCW);
- les armes légères et de petit calibre;
- la convention d'interdiction des armes à sous-munitions (CASM-CCM).

Prêt personnel⁽¹⁾

BFM Liberté

ordinateur
voiture
vacances

A partir de

3,40%*

Taux Effectif Global annuel fixe hors assurance DIT⁽²⁾ facultative pour un prêt d'une durée de 6 à 12 mois

Des amours de taux pour des projets en toute liberté !

Offre réservée aux agents de la Fonction publique et du Service public

Un prêt personnel⁽¹⁾ à partir de 1 500 €

- ♥ Des taux fixes avantageux.
- ♥ Aucuns frais de dossier.
- ♥ Une durée de remboursement comprise entre 6 et 96 mois.
- ♥ Une assurance emprunteur⁽²⁾ à coût attractif.

Par exemple pour 1 500 € empruntés sur 12 mois, au TEG annuel fixe de 3,40 %* (hors assurance DIT⁽²⁾ facultative) vous rembourserez 12 mensualités de 127,28 €.

Coût total du prêt : 27,36 €.

Si vous optez pour l'assurance DIT⁽²⁾, une cotisation de 0,35 € s'ajoutera à chaque mensualité visée ci-dessus.

Conditions en vigueur du 01/03/2010 au 30/06/2010.

Valable du 01/03/2010 au 30/06/2010



EN SAVOIR PLUS :

- Rencontrez un Conseiller BFM en Agence Société Générale pour une étude personnalisée.
- Appelez le Centre de contacts de la BFM, à votre disposition du lundi au samedi de 9 h à 18 h sans interruption :

écofil 0 821 222 500
0,118 EUR TTC / min depuis un poste fixe en France métropolitaine

- Connectez-vous :

bfm.fr

* Offre valable sous réserve d'acceptation de votre dossier par la BFM, organisme prêteur. 3,40 % Taux Effectif Global annuel fixe s'entend hors assurance DIT⁽²⁾ facultative, valable sur une période de remboursement comprise entre 6 et 12 mois et pour un prêt d'un montant minimum de 1 500 euros. Pour un prêt d'une autre durée et/ou montant, consultez un Conseiller BFM en agence Société Générale. (1) Prêt personnel non affecté, consenti par la BFM (Société Coopérative de Banque au capital de 83 710 818,50 euros. RCS Créteil 326 127 784. Siège social : 1, place des Marseillais 94227 Charenton-le-Pont Cedex) prêteur, sous réserve d'être titulaire d'un compte bancaire BFM ouvert à la Société Générale (avec domiciliation de salaire souhaitée) et de l'acceptation de votre dossier par la BFM. Le Prêt BFM Liberté ne peut être conclu qu'après acceptation par l'emprunteur de l'offre préalable de prêt proposée par le prêteur. Vous disposerez d'un délai de rétractation de 7 jours suivant la signature de votre offre, pour renoncer au prêt. (2) Contrat d'assurance Groupe DIT - Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Incapacité Totale de Travail, négocié au taux mensuel de 0,28 % sur le capital initial, souscrit par la BFM (intermédiaire en assurances, n° ORIAS 08 041 372) auprès de CNP Assurances et de MFPrévoyance, sociétés anonymes régies par le Code des Assurances et présenté par la Société Générale (S.A. au capital de 924 757 831,25 euros. Siège social : 29 boulevard Haussmann - 75009 Paris - 552 120 222 RCS Paris) en sa qualité d'intermédiaire en assurances (n° ORIAS 07 022 493).

La souscription du contrat d'assurance groupe est obligatoire pour tout prêt d'un montant supérieur à 10 000 euros et d'une durée supérieure à 36 mois (franchise incluse). Elle est facultative pour les prêts d'une durée inférieure ou égale à 36 mois quel que soit le montant emprunté et pour les prêts d'une durée supérieure à 36 mois si le montant est inférieur ou égal à 10 000 euros.

BFM partenaire du Groupe Société Générale

Dominique Giuliani, président de la Fondation Robert Schuman

Bilan et perspectives de la défense européenne

« **L**a paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent. » C'est par cette phrase que Robert Schuman, alors ministre des Affaires étrangères, entame, le 9 mai 1950, sa désormais célèbre déclaration, admise aujourd'hui comme fondatrice de la construction européenne, dans laquelle il lance l'idée d'une communauté du charbon et de l'acier. Alors que l'Europe fête les soixante ans de cette déclaration, nous avons demandé à Jean-Dominique Giuliani, président de la Fondation Robert-Schuman – considé-

rée comme un centre de recherches de référence sur l'Europe –, de dresser un bilan de la construction européenne et de d'esquisser ses perspectives dans le domaine de la sécurité et de la défense.

Pourquoi la Déclaration Schuman est-elle considérée comme le texte fondateur de la construction européenne ?

Il faut commencer par rappeler que cette déclaration est prononcée cinq ans après l'arrêt des combats en Europe, au lendemain d'une période ayant connu deux conflits mondiaux majeurs qui ont fait quelque 80 millions de morts et 40 millions

d'invalides. Dans ce contexte, également marqué par une crainte du réarmement allemand et les prémices de ce que l'on qualifiera par la suite de guerre froide, il existait des disputes récurrentes entre les puissances alliées sur les quotas de production de charbon et d'acier qui étaient imposés à l'Allemagne.

C'est alors que Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères français, propose, le 9 mai 1950, sur une idée de Jean Monnet, l'un des « pères » de l'Europe, de créer une Communauté européenne du charbon et de l'acier. Celle-ci verra le jour avec le Traité de Paris, signé le



Robert Schuman prononçant sa célèbre déclaration au Quai d'Orsay, le 9 mai 1950. Depuis, le 9 mai est devenu la Journée de l'Europe, symbole de l'Union, avec le drapeau et l'hymne européens, l'euro et la devise « Unie dans la diversité ».

SÉNAT

18 avril 1951, entre six pays : la Belgique, la France, le Luxembourg, l'Italie, les Pays-Bas et la République fédérale d'Allemagne. La Déclaration Schuman représente une rupture stratégique majeure dans l'histoire de notre pays et celle du continent européen parce qu'elle propose d'additionner des intérêts nationaux qui, jusque-là, s'affrontaient. La coopération entre les États devient la norme et le moyen de régler les différends.

La Déclaration présente en outre un caractère visionnaire. En suggérant que l'union fait la force, elle anticipe la mondialisation dans laquelle nous vivons aujourd'hui. Bien qu'il n'y soit question que d'économie, l'objectif final demeure politique : la création d'une fédération afin d'empêcher définitivement les conflits sur le continent européen. Malgré les difficultés et les réticences liées aux souffrances vécues au cours des deux guerres mondiales, la France a ainsi tendu la main à l'ennemi d'hier, et placé la réconciliation franco-allemande au cœur de la construction européenne que beaucoup, d'Aristide Briand à Churchill, appelaient de leurs vœux depuis longtemps.

Quel bilan peut-on tirer de la construction européenne, dans le domaine de la sécurité et de la défense en particulier ?

L'objectif de la construction européenne était de ramener la paix et la prospérité sur le continent en visant une union d'ordre politique. Soixante ans après la Déclaration Schuman, il paraît désormais impensable que deux pays européens règlent un différend autrement que par la négociation. D'un point de vue économique, les 27 pays membres de l'Union européenne rassemblent aujourd'hui le quart de la richesse mondiale. Ils constituent la première puissance économique du monde : premier PIB, premier marché, premier exportateur et premier investisseur devant les États-Unis. Tant en termes de paix que de prospérité, la construction européenne constitue indéniablement une grande réussite.

Dans le domaine de la défense, les progrès sont également spectaculaires. Il était inimaginable, il y a peu encore, que l'Europe et ses États membres déploient plus de 70 000 hommes et participent à 24 opérations à l'extérieur de leurs frontières,



Jean-Dominique Giuliani préside la Fondation Robert-Schuman, créée en 1991 pour promouvoir la construction européenne.

« Une Europe de la défense crédible est la condition d'une politique étrangère européenne respectée et efficace. »

dans le cadre de la Politique européenne de sécurité et de défense commune (PESDC). Les forces européennes constituent actuellement le deuxième contingent mondial après celui des États-Unis.

Bien que nous ne disposions pas encore d'unité de commandement, c'est-à-dire d'autorité politique unique, capable de diriger une armée européenne, nos armées elles-mêmes n'imaginent plus mener des opérations extérieures en dehors d'une coopération, le plus souvent européenne, ni hors du cadre de l'Alliance atlantique ou des Nations unies, même quand elles en sont capables. Cette coopération dans le domaine de la défense nous assure une légitimité politique plus importante. De plus, de nombreux États membres de l'UE disposent d'un réel savoir-faire dans les opérations civilo-militaires. Tout ceci nous permet de mieux répondre aux nouvelles formes de conflits, qui impliquent davantage les populations civiles, et offre des opportunités de mutualisation de nos moyens.

Quels sont aujourd'hui les grands enjeux pour l'Europe de la défense ?

Des difficultés persistent lorsque l'on atteint le seuil de l'union politique, plus difficile à franchir, car il nécessite que les États abandonnent leur souveraineté. S'il existe une culture de la défense de plus en plus partagée au sein des armées européennes, ainsi qu'un esprit de coopération qui s'impose peu à peu, l'Europe ne dispose pas encore de vision stratégique, de véritables capacités militaires communes suffisantes. L'absence d'unité politique au sommet et la difficulté à prendre des décisions à 27 empêchent la réalisation de progrès rapides.

Il faut ajouter que la fin de la guerre froide a conduit nombre d'États à vouloir toucher les « dividendes de la paix ». À l'exception de la France et du Royaume-Uni, la plupart ont en effet relâché leurs efforts financiers en faveur de la défense. Les Européens ne consacrent que 250 milliards d'euros par an pour la défense, pendant que les États-Unis y consacrent 560 milliards, hors opérations extérieures.

Il existe ainsi un véritable problème dans le domaine capacitaire et dans les investissements affectés à la recherche de défense. L'enjeu majeur est celui du développement d'une industrie européenne – la fameuse Base industrielle et technologique de défense (BITD) – et la création d'un véritable marché européen de la défense, garantissant notre indépendance technologique et nous permettant de doter nos armées des matériels modernes dont elles ont besoin. L'instauration de la préférence européenne peut être envisagée. Ce serait un bon moyen d'inciter nos industriels à produire, innover ensemble, forts d'un grand marché à la hauteur de nos intérêts stratégiques et économiques propres. Il n'est pas acceptable qu'une part importante des achats européens en matière de défense soit réalisée hors Union européenne.

Quelles sont les grandes perspectives de développement d'une PESDC ?

Le développement d'une BITD et la création d'un état-major européen de niveau opératif sont les deux urgences. La mise en place d'une armée proprement européenne n'est pas encore à l'ordre du jour, mais reste un objectif accessible à plus long terme, même s'il ne faut pas ■■■



Jean Monnet, commissaire au Plan, et Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères. Ces « pères de l'Europe » ont créé la Communauté européenne du charbon et de l'acier, premier pas vers le grand marché européen.

OECD

■ ■ ■ sous-estimer les difficultés que peut poser, par exemple, la question de la dissuasion nucléaire.

Les circonstances et la nécessité conduisent souvent les acteurs de la défense eux-mêmes à devenir les moteurs de la coopération. Nos armées se rapprochent, coopèrent comme jamais, partagent leurs retours d'expérience, leurs analyses stratégiques, parfois même leurs moyens ou leurs renseignements. La formation de nos cadres est parfois menée en commun, grâce notamment au programme d'échanges appelé Erasmus militaire. Beau-

coup de progrès ont été faits. Aujourd'hui, des Allemands se forment au pilotage de l'hélicoptère Tigre en France, tandis que les Français s'initient au pilotage de l'avion de transport Casa en Espagne. Ce sont des avancées modestes mais réelles qui, finalement, sont très rapides à l'échelle de l'Histoire.

Que doit représenter, selon vous, la Journée de l'Europe pour les citoyens européens ?

La Journée de l'Europe est l'occasion de nous rappeler que nous représentons une puissance en construction, qui doit encore

prendre toute sa place sur la scène internationale. Notre système économique et social est un modèle que nous devons défendre et promouvoir. Il est parfaitement adapté au nouveau monde qui se dessine. Encore faut-il accepter de se donner les moyens d'exister et de compter sur la scène mondiale. Une Europe de la défense crédible est la condition d'une politique étrangère européenne respectée, active et efficace.

C'est pourquoi, un développement plus rapide de la PESDC doit être la priorité pour l'Union européenne. Elle répond aux nouvelles menaces et aux risques d'instabilité actuels. Elle est aussi la preuve que nos nations sont capables et désireuses de s'unir pour mieux garantir leurs intérêts et leurs identités nationales. Cette journée ne doit donc pas se traduire par une commémoration de plus. Elle doit être l'occasion de regarder vers l'avenir et de faire partager ce qu'il faut entreprendre au niveau européen pour mieux défendre notre mode de vie. C'est ici que le patriotisme conduit à être plus Européen. ■

**Propos recueillis
par Linda Verhaeghe**

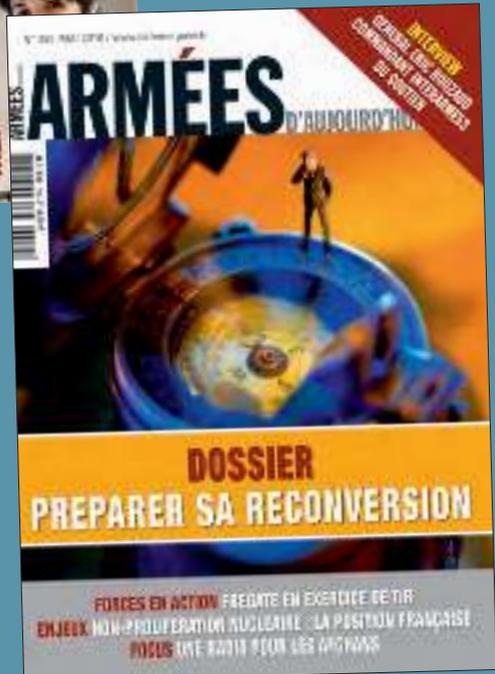
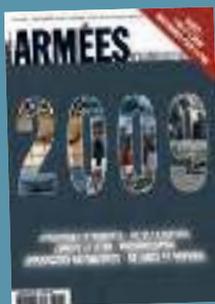
L'Europe fêtée dans toute l'Union

Tous les pays de l'Union européenne fêtent les 60 ans de la Déclaration Schuman le 9 mai, à l'appel d'institutions et de relais européens, de collectivités locales, d'associations et entreprises. En France, du 3 au 9 mai, dans plusieurs départements, de nombreuses activités pédagogiques et ludiques seront proposées au grand public : conférences, expositions, concerts, interventions d'acteurs qui « font » l'Europe dans les établissements scolaires, jeux-concours, dictées et quiz, etc. À Paris, par exemple, le « village européen » est présenté sur le parvis de l'Hôtel de Ville. De multiples façons de parcourir l'Europe et d'en donner une lecture plus concrète et plus accessible pour fédérer autour de cette idée une multitude de cultures et d'histoires... Pour en savoir plus sur les manifestations organisées dans le cadre de la Journée de l'Europe 2010, rendez-vous sur www.touteleurope.fr, rubrique « Actions », onglet « Construction européenne », puis « Information et communication sur l'Europe ».

Les propos exprimés dans cette rubrique ne reflètent que l'opinion de leur auteur.



Pour être au cœur de la défense



Chaque mois, découvrez nos **forces en action**, les enjeux de notre stratégie de défense, les facettes de l'industrie et des technologies de l'armement. Participez aux débats des armées et renforcez votre culture militaire. Avec ses 68 pages et sa version online, **Armées d'aujourd'hui** est le magazine indispensable de ceux qui veulent des repères pour la défense d'aujourd'hui.

Abonnement	Public			Personnel de la défense*		
	France	Dom-Tom par avion	International par avion	France	Dom-Tom par avion	International par avion
1 an (10 n°)	20 €	30 €	35 €	15 €	25 €	30 €
2 ans (20 n°)	35 €	55 €	65 €	25 €	45 €	55 €

* Personnel de la défense, réserviste, étudiant, lycéen, correspondant défense (sur justificatif).

Abonnez-vous !

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom et prénom Grade ou fonction

Adresse Localité Code postal

Renseignements statistiques

Âge Profession Secteur d'activité Nom de l'entreprise

Abonnement souhaité

Normal Spécial* France Étranger/Dom-Tom/Par avion

1 an 2 ans Nombre d'exemplaires

* Personnel de la défense, réserviste, étudiant, lycéen, correspondant défense (sur justificatif).

Joindre à la commande le règlement à l'ordre de : M. l'agent comptable de l'ECPAD, et envoyer celui-ci à :

ECPAD / Service abonnements, 2 à 8 route du Fort / 94205 Ivry sur Seine CEDEX Tél. : 01 49 60 52 44 - Fax : 01 49 60 59 92. Email : routage-abonnement@ecpad.fr

Les informations recueillies dans ce document sont nécessaires au traitement de votre commande et destinées à nos services internes. Elles ne sont en aucun cas communiquées et peuvent donner lieu au droit d'accès et de rectification prévu par l'article 27 de la loi du 6/01/1978.

ARMÉES

D'AUJOURD'HUI



Général de corps aérien **Éric Rouzaud**, sous-chef d'état-major des armées, Commandant interarmées du soutien (Comias)

« Le Comias travaille au profit de l'ensemble des acteurs du ministère »

Pourquoi l'état-major des armées s'est-il doté d'un commandement interarmées du soutien ?

Parmi ses responsabilités, le chef d'état-major des armées (Cema) a celle du soutien, qu'il faut aujourd'hui réorganiser en profondeur et faire fonctionner avec la meilleure efficacité afin que nos forces puissent conduire les opérations et s'entraîner.

Il fallait donc un commandement qui planifie le soutien dans les bases de défense durant leur mise en place, qui l'organise et le commande, et le coordonne avec les services interarmées du soutien.

C'est au Commandant interarmées du soutien – Comias – que le Cema a confié cette mission. Dans une période très perturbée par les réformes, il est indispensable de veiller à la cohérence des projets menés. C'est pourquoi, aujourd'hui, les fonctions de sous-chef soutien à l'état-major des armées (EMA) et de Comias sont endossées par une seule et même personne, pour assurer la bonne coordination de l'ensemble des soutiens.

Quelles sont ses prérogatives ?

La fonction de Comias a été officialisée le 16 février dernier par l'arrêté portant organisation de l'état-major des armées et fixant la liste des autorités et organismes directement subordonnés au Cema.

L'action du commandant interarmées du soutien porte sur l'ensemble des soutiens relevant du Cema. À ce titre :

– il a une autorité directe sur l'administration générale et le soutien commun et sur ceux qui les mettent en œuvre : de l'administration centrale aux commandants de base de défense en passant par les échelons intermédiaires, actuellement à l'étude ;

– il coordonne également l'action des services interarmées, tels que le Service de santé des armées (SSA), le Service des essences des armées (SEA), la Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information (Dirisi), le Service du commissariat des armées (SCA) et le futur Service interarmées des munitions (Simu).

Quel est le rôle du centre de pilotage et de conduite du soutien ?

Pour pouvoir mener à bien sa mission de commandement et de coordination, le Comias s'appuie sur un centre de pilotage et de conduite du soutien (CPCS). Celui-ci remplit deux types de missions. Premièrement, il assure le commandement quotidien des bases de défense : il s'assure que les organismes et formations présents dans les bases de défense bénéficient



cient en permanence d'un soutien efficace. Il veille également à ce que les moyens humains et matériels nécessaires à la préparation opérationnelle et la projection des forces soient mis à leur disposition à temps et conformément à leurs besoins.

La seconde mission du CPCS est d'être en relation continue avec les services du soutien spécialisés pour coordonner l'ensemble des actions : celles du soutien commun, commandées par le CPCS, et celles du soutien spécialisé mis en œuvre par le SSA, le SEA, la Dirisi, le SCA.

Le Comias a-t-il aussi autorité sur le « soutien spécialisé » et le « soutien spécifique » ?

En tant que pilote du soutien des armées, le Comias a autorité directe sur l'administration générale et le soutien commun : l'habillement, la solde, le logement, la maintenance des matériels

communs, comme les imprimantes ou le pool automobile, etc.

Pour ce qui est du soutien spécialisé, le Comias mène une action de coordination avec les armées et les services. C'est le cas pour les infrastructures propres au fonctionnement des unités, par exemple une piste d'atterrissage.

En revanche, le Comias n'a aucune autorité sur le soutien spécifique. Le maintien en condition opérationnelle des matériels, par exemple, ne relève que de l'armée de terre, de l'air et de la marine.

Combien de personnes dépendront, à terme, du Comias ?

Il faut dissocier les personnes qui dépendront du soutien du Comias, c'est-à-dire la totalité du personnel du ministère, et celles qui seront sous son autorité pour assurer le soutien. Ces dernières seront, à terme, un peu plus de 30 000.

Les craintes du personnel de la Défense concernant la réforme du soutien se dissipent-elles ?

Nous avons pris en compte les interrogations des uns et des autres, et nous avons consenti un gros effort de communication vers les personnels soutenant et soutenus. Mais tant que le modèle des bases de défense n'est pas arrêté, des craintes demeureront. Que la première année soit une année d'expérimentation n'a pas été tout à fait bien compris, à mon sens. L'incertitude qui accompagne toute expérimentation est mal perçue. Des frustrations sont aussi nées de ce que chacun voudrait mesurer les bénéfices des changements, alors que le travail est en cours. Quand nous publierons la cartographie définitive des bases de défense, les craintes devraient se stabiliser. ■

**Propos recueillis par
Julien Fouineau**

— PERSONNELS CIVILS DE LA DÉFENSE —

La Revue d'Etudes, partenaire du Ministère de la Défense depuis près de 100 ans, vous propose des **PRÉPARATIONS À DISTANCE AUX CONCOURS DE CATÉGORIES A, B ET C :**

- ☐ Remise à niveau
- ☐ Approfondissement tout au long de l'année

www.revue-d-etudes.fr

Vous avez un projet ?
Nous sommes à votre écoute au **0825 800 735**

REVUE D'ETUDES 20 rue de l'Arcade 75008 Paris contact@revue-d-etudes.fr **demos**

— PERSONNELS MILITAIRES DE LA DÉFENSE —

La Revue d'Etudes, partenaire du Ministère de la Défense depuis près de 100 ans, vous propose actuellement des **PRÉPARATIONS À DISTANCE AUX CONCOURS :**

- ☐ **INTERARMÉES :** Inspecteurs de la Sécurité de Défense, CID
- ☐ **SERVICES COMMUNS :** Majors SEA
- ☐ **GENDARMERIE NATIONALE :** recrutement Officiers
- ☐ **TERRE :** ESP Majors
- ☐ **AIR :** présélection Officiers "Rang"
- ☐ **MARINE :** EMF, Majors, Inspecteurs de la Sûreté Navale...

www.revue-d-etudes.fr

Vous avez un projet ?
Nous sommes à votre écoute au **0825 800 735**

REVUE D'ETUDES 20 rue de l'Arcade 75008 Paris contact@revue-d-etudes.fr **demos**

La bande FM a désormais une voix dans la province de Surobi, en Afghanistan. Première et unique radio à émettre dans cette région montagneuse à l'est de Kaboul, Radio Surobi a pris l'antenne le 12 décembre dernier. Sept jours sur sept, de 10 h à 21 h, elle diffuse des programmes d'information – locale et nationale – et de services, ainsi que des émissions culturelles. Ses studios sont situés au cœur de la base militaire française de Tora, dans un ancien bunker désaffecté datant de l'époque soviétique. Elle emploie trois journalistes recrutés dans la région et trois

interprètes afghans, conseillés par des officiers français. Équipements, mobilier et salaires sont financés par le fonds d'actions civilo-militaires des troupes françaises de la Force internationale d'assistance à la sécurité (Fias).

Les journalistes choisissent librement le contenu de leurs émissions. Une règle, cependant, concernant la présence des troupes de l'Otan et la situation sécuritaire : annoncer les pertes de la coalition et de l'armée nationale seulement lorsqu'elles ont paru dans les médias nationaux et internationaux. « *Il est primordial de fournir une infor-*

Encouragée et soutenue par les Français de la Task Force La Fayette, qui opèrent dans cette région isolée, une radio locale diffuse avec succès informations et programmes culturels.

Afghanistan

mation juste », explique le colonel Durieux, chef de corps du 2^e Régiment étranger d'infanterie (REI), qui a commandé le Groupement tactique interarmes (GTIA) Surobi de juin 2009 à la fin du mois de janvier dernier.

Le colonel Durieux est à l'origine de la création de Radio Surobi. Dans cette province très isolée, sans télévision ni livres et où plus de 90 % de la population est illettrée, la culture et l'information se transmettent oralement. La désinformation, alimentée par les différents groupes insurgés qui se disputent la zone, circule aisément

de bouche à oreille et fait vite enfler les rumeurs. L'officier est certain que « la liberté d'expression est la meilleure défense contre la propagande ». Début décembre, il fait appel à Raphaël Krafft, un journaliste français indépendant. Ce reporter au long cours, notamment pour France Info et France Culture, endosse pendant deux mois l'uniforme de capitaine de réserve du 2^e REI. À Tora, il forme les journalistes novices aux rudiments du reportage, du montage sonore et de l'animation. Pour lui, pas de dilemme déontologique à porter cette double casquette. « J'ai joui d'une totale liberté de manœuvre, ■■■

Les journalistes « novices » de Radio-Surobi ont été initiés à leur métier pendant deux mois par un reporter à France Info et France Culture (ci-dessous en uniforme), qui a rédigé la charte de la station en s'appuyant sur des modèles européens.



RAPHAËL KRAFFT / 2^e REI

: ondes de paix en Surobi



DR



ECPAD / PESCHEL



ECPAD / PESCHEL



RAPHAËL KRAFFT / 2° REI

La radio émet depuis la base de Tora, dans un bunker datant de l'époque soviétique. Pour le colonel Durieux, qui a commandé le GTIA Surobi de juin à janvier dernier, « Radio Surobi est avant tout un espace d'échanges à une échelle locale, animé par des Afghans pour les Afghans. »

■ ■ ■ affirme-t-il. *Dans le cas contraire, je n'aurais pas accepté de mener cette expérience.* » Le capitaine Krafft a d'ailleurs rédigé la charte de la radio, s'appuyant sur des modèles européens, pour protéger le travail des journalistes et leur éthique.

Radio Surobi peut être captée par environ 140 000 personnes, dans un rayon de 40 km. *« Même si nous gardons un œil dessus, elle n'est pas une radio militaire comme il en existe ailleurs, insiste le chef de corps. Elle est avant tout un espace d'échanges à une échelle locale, animé par des Afghans pour les Afghans. »*

Aziz, 39 ans, est le premier à avoir été recruté. Pour lui, participer à l'aventure Radio Surobi représente « une démarche citoyenne ». Issu d'une famille très pieuse reconnue dans la région pour son refus de l'extrémisme, il réalise des reportages sur l'actualité économique, sociale et culturelle. Il reçoit aussi régulièrement des autorités de la province pour des interviews ou des débats en direct en studio.

Le second pilier de la grille de programmation est le service aux auditeurs. Chaque semaine, un médecin et un mollah [dignitaire religieux] répondent en direct aux auditeurs. Le premier fait de la prévention en matière de santé et d'hygiène, le second répond aux questions liées à la pratique du culte. *« Le concept va être étendu à d'autres thèmes, primordiaux dans cette région rurale, précise le capitaine Krafft : l'agriculture, l'enfance, la condition féminine. »*

La culture tient une bonne place sur la grille des programmes. Des poètes viennent lire des contes pour enfants et des œuvres littéraires, afghanes et étrangères. Bientôt sera retransmis le concours de poésie, qui a lieu chaque semaine à Surobi. Mais ce qui fait un tabac, c'est l'émission quotidienne de dédicaces musicales. De

17 h à 19 h, le studio résonne de centaines d'appels. Nasser, 26 ans, animateur vedette de la radio, les reçoit. Les auditeurs lui demandent un morceau, choisi dans la centaine d'albums de musique afghane, iranienne ou indienne, que possède la radio. *« Nous avons été obligés de limiter les appels, sourit Nasser, non sans fierté. » « Ce sont surtout des jeunes qui téléphonent, parfois de très loin dans les vallées », intervient Ali, 65 ans, interprète au service des troupes françaises de la Fias depuis plus de sept ans. À Radio Surobi, il tient des statistiques sur l'audience.*

En quelques mois, la radio a su trouver son public. Ce succès semble avoir enclenché une dynamique au sein de la population locale. Lorsque le 2^e Régiment étranger parachutiste a succédé au 2^e REI,

fin janvier, un officier expert en management a repris les rênes laissées par le capitaine Krafft, rentré en France. L'objectif est désormais de chercher des financements locaux. Car Radio Surobi a vocation à s'émanciper, financièrement et géogra-

Radio Surobi doit s'émanciper, financièrement et géographiquement, de ses parrains français pour devenir une association à but non lucratif.

phiquement, de ses parrains français, pour prendre un jour le statut d'association à but non lucratif. À moyen terme, elle restera sur la base de Tora. Car, en Afghanistan, les journalistes – nationaux et internationaux – sont régulièrement objets de violences et de menaces. Et ce, malgré la loi sur les médias promulguée en 2006 par le gouvernement du président Karzaï, censée garantir la liberté d'expression et son pluralisme. *« Notre pays est en guerre depuis trop longtemps, conclut Aziz, aujourd'hui directeur d'antenne de Radio Surobi. Je crois en ce projet parce que je veux encourager mes concitoyens à changer de chemin, à aller vers la paix et la sécurité pour reconstruire l'Afghanistan. »*

■
Cynthia Glock

Épargne **2** Retraite

Résultat 2009

4,05 % net⁽¹⁾

Une épargne
sécuritaire et
performante

Pour la réalisation
de vos projets, **Épargne-Retraite 2**
vous permet de constituer à votre rythme
un pécule, une épargne solide et disponible à tout moment.

- Très faibles frais de gestion annuels : **0,36 %** sur le fonds garanti en euros (Actif Cantonné ASAC).
- Frais sur versements dégressifs : **de 2 % à 0,90 %**.

Diversification possible en version multisupport
"Épargne-Retraite 2 Plus"

- 35 supports en unités de comptes (0,60 % frais de gestion annuels) + le fonds en euros garanti.
- 4 arbitrages annuels + les options d'arbitrages automatiques gratuits.

(1) Taux annuel de participation aux bénéfices du fonds en euros net de frais de gestion, hors prélèvements sociaux. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Contrats à nouveau primés en 2010 :



Formules sélectionnées par le



La Prévoyance des forces
de défense et de sécurité

01 58 85 04 00 www.gmpa.fr

Contrats d'assurance vie, souscrits par ASAC auprès d'Allianz qui apporte les garanties techniques et financières, sélectionnés par le GMPA.

Courtier Gestionnaire : FAPES Diffusion, SAS de Courtage au capital social de 2 688 393 € - N°ORIAS : 07 000 759 - RCS Paris B 421 040 544 - Siret 421 040 544 00049 - APE 6622 Z
Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L.530-1 et L.530-2 du Code des assurances.



JY. DESBOURDES / ECPAD

Général McChrystal, commandant de la Force internationale d'assistance et de sécurité en Afghanistan (ISAF)

**«La plupart des Afghans désirent l'essentiel...
... à commencer par la sécurité»**

Le général d'armées Stanley McChrystal commande, depuis juin 2009, la Force internationale d'assistance et de sécurité en Afghanistan (ISAF). Composée d'environ 102 000 soldats de plus de 40 pays, cette force opère depuis 2001, sous l'égide de l'Otan depuis 2003. L'officier général américain s'est rendu à Paris du 14 au 16 avril à l'invitation du chef d'état-major des armées, l'amiral Guillaud. Il a prononcé une allocution à l'Institut des hautes études de Défense nationale (IHEDN) le 16 avril, à l'École militaire. Le commandant de l'ISAF a ensuite répondu aux questions que des auditeurs sur la situation en Afghanistan. Ce sont quelques-unes de ses réponses, regroupées en thématiques, que nous vous proposons ici.

SUR LA SOCIÉTÉ AFGHANE

La société afghane est multiethnique et tribale. [...] Le pays dans lequel nous sommes aujourd'hui est extrêmement complexe. Le tissu de la société afghane est endommagé par trente et une années de guerre civile [...].

L'Afghanistan s'est arrêté en 1979 et le pays fera à nouveau son retour. Aujourd'hui, nous sommes dans une période différente. Et cette société est en train de revenir à une situation normale [...].

Une génération et demie d'Afghans a connu la guerre [...]. Ils sont frustrés par le conflit, frustrés par le gouvernement, frustrés par l'attente qu'ils ont de la communauté internationale [...]. La plupart des Afghans désirent l'essentiel, à commencer par la sécurité [...] et la seconde chose qu'ils veulent, c'est la justice [...]. Je pense que le peuple afghan a une plus grande confiance en la coalition qu'en une seule nation, parce qu'il est certain que nous ne sommes pas des occupants.

SUR LES OBJECTIFS DE L'ISAF

Le plus important est que nous conduisons les forces à mener la contre-insurrection pour protéger la population. Ce n'est pas une nouvelle doctrine, ni une nouvelle idée. Cela reflète le fait que le peuple est au centre de nos actions [...]. Où en sommes-nous aujourd'hui, en 2010 ? Ce sera une année critique. En surface, les choses vont empirer avant de s'améliorer [...].

Pour la coalition, combattre l'insurrection est un défi. C'est la première campagne opérationnelle de l'Otan, et je pense qu'elle la conduit très bien. C'est la première fois que je vois la coalition mener une contre-insurrection, qui est une opération complexe. [...] Le gouvernement afghan est en train de grandir. Nous construisons de meilleures relations avec lui [...], mais le chemin est encore long.

SUR LES EFFETS COLLATÉRAUX

Nous travaillons très dur pour réduire le nombre de victimes civiles, parce que chaque fois que nous blessons un Afghan, nous ne blessons pas seulement un être humain, mais nous blessons notre propre cause. Zéro est notre objectif. Il n'y a pas de niveau acceptable pour des morts non combattants. [...] On ne peut pas gagner les cœurs et les esprits d'une population qui n'est pas convaincue que notre objectif est d'essayer de ne pas faire de victimes civiles.

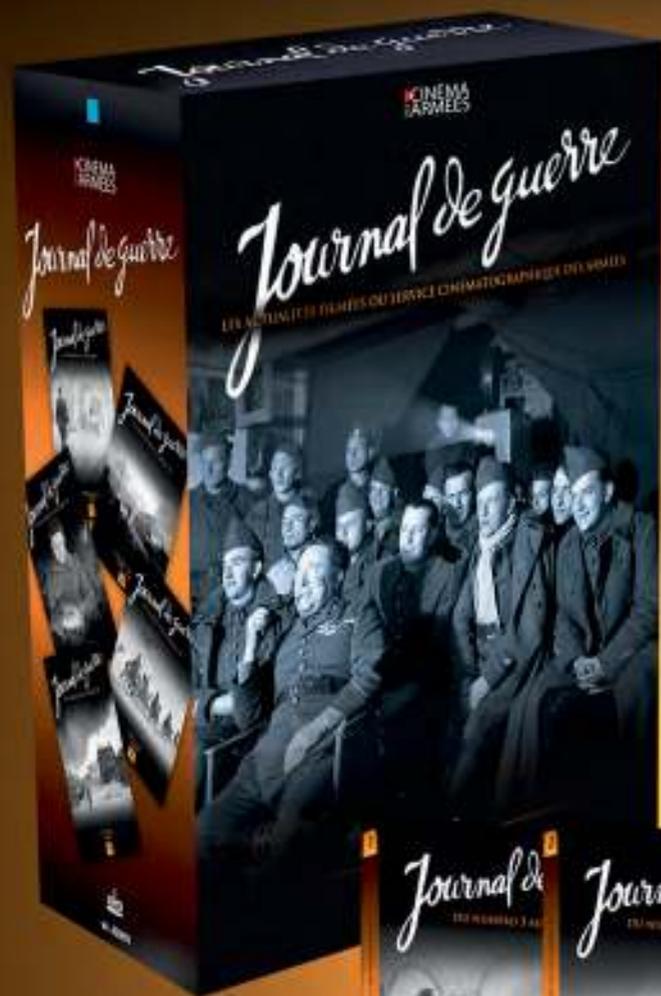
SUR L'AVENIR

Je ne vous dis pas que nous sommes en train de gagner, mais je vous dis que les insurgés ne gagnent pas non plus. [...] Je reste convaincu que la mission sera accomplie pour le peuple afghan et seulement avec le peuple afghan. [...] Cette guerre s'arrêtera quand le peuple afghan décidera qu'elle doit s'arrêter, et non quand tous les insurgés seront tués [...].

Propos recueillis par Anne-Lise Llouquet

Journal de guerre

LES ACTUALITÉS CINÉMATOGRAPHIQUES
DE LA DRÔLE DE GUERRE



33 JOURNAUX INÉDITS

10 HEURES DE PROGRAMME



Disponible sur www.boutique.ecpad.fr

ecpa ▶ d
BOUTIQUE



Le PVP sur le théâtre afghan

Neuf exemplaires du « petit véhicule blindé » (PVP) sillonnent depuis février les routes de la province de Surobi où opère la Task Force La Fayette. Plus spacieux que le VBL et plus sécurisé que le Peugeot P4, il s'adapte parfaitement au terrain afghan. Six autres sont attendus pour l'été.

L'Afghanistan est le troisième théâtre où le PVP est engagé, après la Géorgie et le Liban.

Les équipes OMLT (Operational Mentoring Liaison Team) françaises et le Groupement tactique interarmes (GTIA) de Tora, dans le district de Surobi, disposent depuis février du « petit véhicule protégé » (PVP). Ce blindé à quatre roues motrices produit par Panhard General Defense remplacera, à terme, le véhicule léger tout-terrain Peugeot P4. Neuf exemplaires sillonnent les routes et les pistes afghanes. Un terrain montagneux éprouvant pour le matériel, mais auquel les cinq tonnes de l'engin propulsées par un Diesel Iveco de 160 chevaux s'adaptent sans difficulté. Plus spacieux que le VBL (véhicule blindé léger), il est équipé de la climatisation, d'un

dispositif anti-patinage et de l'ABS. Spécificité pour le théâtre afghan, des brouilleurs ont été installés pour prévenir les risques provenant des engins explosifs improvisés radiocommandés. De niveau 2 de protection (sur les 4 de la norme Otan), l'engin protège ses 3 ou 4 membres d'équipage (selon les versions) des tirs d'armes légères jusqu'à un calibre de 7,62 mm, et résiste aux mines antipersonnel. La trappe de toit, circulaire, peut recevoir une mitrailleuse de 7,62 mm et d'autres équipements comme des postes de tir Eryx ou Milan. L'Afghanistan est la troisième opération où le PVP est engagé, après la Géorgie en 2008 et le Liban, fin 2009. En 2012, l'armée de terre disposera d'environ 930 engins de ce type. Six autres PVP devraient arriver en Afghanistan d'ici l'été. ■

Stéphane Froidure

Le chien, meilleur ennemi des explosifs

Malgré les progrès réalisés dans le matériel de détection d'explosifs, les chiens dressés à cette fonction s'avèrent encore nettement les plus efficaces. Provenant du 132^e bataillon cynophile, quelques-uns sont employés en Afghanistan, après avoir « appris » un vaste panel d'odeurs qu'ils sont susceptibles de rencontrer sur le terrain.

La truffe au ras du sol, Sanka est en recherche. L'odeur d'explosif est tenace le long de ce chemin, mais le temps humide le désoriente. « *Sanka, par ici !* » Son maître lui indique un petit bosquet. Non, rien ici. L'odeur semble provenir d'un peu plus loin, de ce camion à l'abandon... Effectivement, c'est là qu'elle est la plus forte. L'animal s'assoit, signifiant à son maître que la charge est cachée à cet endroit. Sanka est un berger belge de 3 ans, dressé pour trouver des explosifs, des plus sophistiqués aux plus rudimentaires. Avec le sergent-chef Lapegue, ce chien militaire est à Suippes pour s'entraîner avant leur départ dans quelques mois en Afghanistan. « *Nous sommes 27, au 132^e bataillon cynophile (BCAT), à avoir la spécialité « explo » de l'armée de terre, explique l'adjudant Jérôme Fraiche, chef de la section détection explosifs. Trois des nôtres sont en permanence en Afghanistan. À Kaboul, ils sont déployés au camp de Warehouse, où ils contrôlent tous les véhicules qui entrent dans le camp. Mais ils peuvent aussi apporter leur aide aux équipes opérationnelles de déminage (EOD) pour intervenir sur ce qui pourrait être des engins explosifs improvisés (ou IED, pour improvised explosive device).* »

Plus de la moitié des militaires tués en Afghanistan le sont par des IED, et les civils payent aussi un lourd tribut. Les chiens militaires sont de plus en plus sollicités pour prévenir ces explosions

extrêmement meurtrières. « *Leur flair a des capacités de détection avec lesquelles les nouvelles technologies ne rivalisent pas encore* », commente l'adjudant Jérôme Fraiche. Ils réagissent à un vaste panel de molécules pouvant entrer dans la composition d'engins explosifs. « *Ces chiens militaires sont capables de détecter les explosifs conventionnels, mais*

aussi les engins artisanaux composés de produits très rustiques, qu'utilisent de plus en plus les insurgés. » Ces bombes artisanales requièrent en effet très peu de technologie. Elles peuvent être dénuées de parties métalliques ou d'explosifs traditionnels, ce qui les rend alors quasi indétectables par le matériel de déminage habituel. Bon marché, elles sont faciles à fabriquer. Elles sont souvent composées d'un mélange d'éléments que les rebelles peuvent se procurer facilement, comme le nitrate d'ammonium ou une simple poudre d'aluminium. Ces bombes peuvent être déclenchées à distance par un détonateur auquel elles sont reliées par plusieurs dizaines de mètres de fils électriques. « *La probabilité qu'un chien les découvre est très élevée : mieux que certaines machines, surtout quand elles ne "bipent" que lorsque les IED comportent des éléments métalliques, explique l'adjudant Fraiche. Mais il faut avoir une bonne "lecture" du chien. Non seulement parce qu'il y va de notre vie et de celles des autres, mais aussi parce que si le chien "marque", une procédure très lourde est ensuite déclenchée : périmètre de sécurité, évacuation, action des EOD...* »

Le chien est cependant sensible à certaines conditions comme le vent, qui disperse les molécules dans l'atmosphère, la pluie ou... la fatigue. « *Il ne faut pas oublier que comme nous, il a besoin de repos* », poursuit l'adjudant Fraiche. ■■■



SEBASTIEN DUPONT / ECPAD

Ces animaux peuvent détecter les engins artisanaux composés de produits rustiques utilisés par les insurgés afghans.



EVRAUD FAUQUET / ECPAD

Le nombre des maîtres-chiens spécialisés « explo » devraient être multiplié par trois d'ici à 2015.

■■■ Le flair de ces chiens, a déjà permis de trouver des IED posés en bordure des routes. « Ce jour-là, nous étions en train d'assister des démineurs à l'ouverture d'un axe routier, se souvient le caporal-chef Gérard Garrido. Avec mon chien, nous explorions une zone, lorsqu'il s'est assis. J'ai croisé son regard et j'ai immédiatement compris. Une grosse bulle de fierté m'a envahi. Nous avons trouvé un IED ! » Pouvoir détecter tous les types d'explosifs exige un entraînement poussé. « Le chien de détection explosif doit être indifférent à l'environnement et, surtout, il doit être joueur. C'est primordial, souligne l'adjudant Fraiche. Car il va passer sa "carrière" à chercher son jouet, dans lequel est caché l'explosif ! » C'est par le biais du jeu que le chien mémorise les odeurs. Il va se fier à l'odeur de l'explosif pour retrouver son jouet. « Le maître-chien doit constamment encourager et motiver son animal, même si la situation sécuritaire ne s'y prête pas. »

Une fois que les odeurs sont mémorisées, il faut affiner l'entraînement. À leur arrivée en Afghanistan, les maîtres-chiens demandent aux EOD ou aux sapeurs du génie de leur donner des explosifs utilisés par les insurgés pour que le chien « apprenne » ces nouvelles molécules. Par ailleurs, il faut le dresser à s'intéresser à autre chose qu'à son jouet. Gare aussi aux surprises : « La première fois que nous sommes

allés en Afghanistan, le chien a dû se familiariser à la population afghane, il ne fallait pas qu'il puisse être distrait par son nouvel environnement, la circulation, la population, etc. D'où l'importance de l'exposer au plus grand nombre de situations avant le départ et de l'emmener sur des terrains variés pour qu'il ne soit pas surpris. »

Une nouvelle orientation émanant du commandement des forces terrestres a été donnée

à la composante cynotechnique en début d'année. Un rééquilibrage sera opéré sur le développement de la capacité de recherche et de détection d'explosifs. D'ici à 2015, les maîtres-chiens spécialisés « explo » devraient être trois fois plus nombreux qu'actuellement. Cette augmentation des capacités permettra de déployer des équipes cynophiles auprès des équipes de fouille opérationnelle, des EOD et du génie de combat sur les théâtres, pour établir ainsi une

complémentarité avec les autres moyens de détection des explosifs. Outre leur efficacité dans leur redoutable spécialité, ces animaux sont des compagnons très appréciés par les forces déployées sur le terrain, attachants, distrayants et très amicaux.

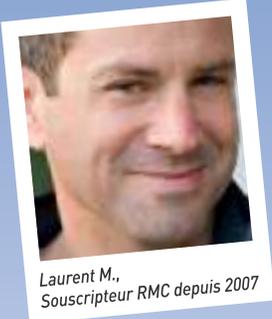
Responsable des achats

Le 132^e bataillon cynophile de l'armée de terre (132^e BCAT) de Suippes (Marne) est responsable de l'achat des chiens destinés aux trois armées (terre, air, marine), aux administrations (ministère de l'Intérieur, sécurité civile, douanes, etc.), parfois même à des armées de pays étrangers. Les « acheteurs » se procurent les animaux sur des réseaux européens spécialisés. Ils ont la charge de trouver des chiens, des malinois essentiellement, susceptibles d'être rapidement dressés aux spécialités militaires : protection de sites, détection d'explosifs et drogue. Si le chien, d'abord testé à Suippes, ne convient pas, il est rendu à l'éleveur.

Carine Bobbera



Quand on a servi la France, on a droit à une **retraite complémentaire d'exception...**



Laurent M.,
Souscripteur RMC depuis 2007

J'ai 35 ans et j'ai servi en ex-Yougoslavie.

*Lorsque mes compagnons d'arme m'ont appris que j'avais droit à la Retraite Mutualiste du Combattant de **La France Mutualiste**, je n'ai pas hésité. Comme eux, j'ai commencé à préparer ma retraite en versant 500 € par an, déduits de mon revenu ; je paye moins d'impôts et j'ai la certitude d'obtenir une rente non imposable dès 50 ans, abondée par l'Etat et revalorisée régulièrement pour maintenir mon pouvoir d'achat...*



...faites-le savoir !

www.la-france-mutualiste.fr - 44, avenue de Villiers 75854 Paris CEDEX 17 - Tél. : 01 40 53 78 00

Mutuelle Nationale de Retraite et d'Épargne d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre Soumise aux Dispositions du Livre II du Code de la Mutualité. Immatriculée au Registre National des Mutuelles sous le n° 775691132.



Coupon à retourner sous enveloppe **SANS AFFRANCHIR** à :
LA FRANCE MUTUALISTE Autorisation 955-75
75851 PARIS cedex 17



Votre situation

- Je suis détenteur :
 - de la Carte du Combattant _____ (Date d'obtention de ce document)
 - du Titre de Reconnaissance _____ de la Nation (Date d'obtention de ce document)
- Je suis Veuve, Veuf, Orphelin ou Ascendant d'un militaire mort pour la France
- Je n'ai pas encore demandé ma Carte ou mon Titre (La Mutuelle peut vous conseiller dans cette démarche)



Nom :

Prénom : Né(e) le : _____

Adresse :

Code postal : _____ Ville :

Téléphone : _____

E-mail :

Conflits ouvrant droit à la RMC :

- Afghanistan Algérie Cambodge Cameroun Congo Côte d'Ivoire Gabon Golfe Indochine et Corée Irak Liban Madagascar
- Mauritanie Ouganda Maroc Méditerranée Orientale République Centrafricaine RDC Rwanda Somalie Tchad Timor Oriental
- Tunisie Yougoslavie Zaïre 39/45 Autres

Crédits photos : ECPAD / France - Fajels. Les Jardins de la Cité 01 48 88 44 00. Vous avez le droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant (loi Informatique et Libertés 78 17 du 6/1/1978).

000AD00510



L'exercice Raïs Hamidou est l'occasion pour les deux marines de travailler dans la confiance et avec des objectifs communs... L'augmentation du trafic en mer Méditerranée a accru les risques de toutes natures.

Les marines française et algérienne ont procédé, début mars, à des manœuvres d'entraînement entre Toulon et Alger. L'exercice, nommé Raïs Hamidou, s'inscrit dans le cadre de la relance de la coopération navale entre les deux pays, formalisée en 2008.

Sécurité maritime

Raïs Hamidou, cinquième

Des marins algériens circulant dans le port militaire de Toulon, le pavillon français de la frégate de surveillance *Germinal* dans le port d'Alger, deux spectacles inhabituels auxquels on pouvait assister, début mars... Les marines algérienne et française se sont en effet livrées à un entraînement dans le domaine de la surveillance et de la sécurité maritime. Baptisé Raïs Hamidou – du nom d'un grand corsaire algérois du XVIII^e siècle –, l'exercice s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération

navale entre les deux pays mise en place il y a cinq ans et formalisée par un accord signé en 2008 (*voir interview p. suivante*). « Nos forces doivent se préparer techniquement à opérer de manière conjointe, dans l'éventualité où nos autorités respectives nous le demanderaient », explique le vice-amiral d'escadre Yann Tainguy, préfet maritime de la région Méditerranée, en charge du contrôle opérationnel des forces françaises présentes en Méditerranée et en mer Noire. « Le trafic maritime entre le détroit de Gibraltar et le canal de Suez connaît une



PHOTOS : MANUELA TAMPON

« Nos forces doivent se préparer techniquement à opérer de manière conjointe, dans l'éventualité où nos autorités nous le demanderaient. »



croissance importante, poursuit l'amiral, et donc une augmentation des dangers. Il existe des risques qui touchent à la sécurité (tempête, collision de navires, etc.) et à l'environnement (marée noire, pollutions volontaires ou accidentelles), mais aussi des menaces liées à des activités illicites, telles que le trafic d'armes, de drogue et le transport d'émigrés clandestins. »

L'exercice était commandé par un état-major mixte installé à Sidi Fredj, près d'Alger. Les manœuvres se sont déroulées entre les ports de Toulon et d'Oran, puis au large d'Alger. Autour d'un

scénario de lutte contre le trafic de drogue, les militaires français et algériens ont mené une opération aéro-maritime de recherche et d'interception de navires suspects. Ensuite, ils se sont entraînés à des missions de secours en mer. Plusieurs savoir-faire opérationnels ont ainsi pu être mis en œuvre : manœuvres (navigation rapprochée, ravitaillement en mer), procédure d'inspection de navires soupçonnés d'actes illicites, déploiement de fusiliers marins algériens dans une optique d'intervention de type prise d'otages. L'une des nouveautés de

cette édition consistait en l'appontage d'un hélicoptère français sur un bâtiment algérien. « Le navire a la capacité matérielle de recevoir un hélicoptère, mais l'équipage ne disposait pas du savoir-faire dans ce domaine, précise le vice-amiral Tainguy. L'exercice a été l'occasion d'entraîner les équipiers de pont d'envol, qui reçoivent les hélicoptères, ainsi que les pompiers, chargés de la sécurité. Nos équipes, de leur côté, se sont entraînées ■■■

édition

Des nombreux moyens engagés

Pour l'édition 2010 de Raïs Hamidou, la France avait engagé la frégate de surveillance *Germinal*, un hélicoptère Lynx embarqué et un avion de patrouille maritime Atlantique II. À Toulon, les centres d'entraînement à terre de la base navale et le Centre des opérations maritimes ont été également mis à contribution. Pour sa part, l'Algérie avait engagé le bâtiment de débarquement *Kalaat Beni Hammad*, une corvette lance-missiles de type C-58, deux vedettes de gardes-côtes de type P4, un navire de sauvetage, un aéronef de surveillance maritime. Elle avait mobilisé aussi le Centre national opérationnel de surveillance et de sauvetage



■ ■ ■ à l'apportage sur la plateforme d'un navire étranger, ce qui constitue un apport opérationnel important. En cas d'intervention aux côtés des militaires algériens, il est fondamental de pouvoir poser un hélicoptère sur l'un de leurs navires. »

Outre qu'ils permettent aux militaires des deux pays de s'entraîner ensemble, ces exercices sont l'occasion de repérer des besoins opérationnels. En particulier, est apparue la nécessité de disposer de moyens de communication fiables et pratiques. À ce sujet, un accord entre le vice-amiral Tainguy et le général Rachid Bensassi, chef du Service national des gardes-côtes algériens, a été signé à l'issue de l'entraînement.

Pour les deux codirecteurs de Raïs Hamidou, le lieutenant-colonel algérien Kamel Benmahdi et le capitaine de corvette français Franck Gourdon, ces entraînements sont l'occasion pour les deux marines de se connaître et de travailler conjointement dans la confiance et avec des objectifs communs. « *Les difficultés que nous avons rencontrées concernent surtout nos modes de raisonnement et nos schémas d'organisation respectifs*, précise le vice-amiral Tainguy. *Du côté algérien, il existe, par exemple, un niveau de centralisation décisionnel important. Mais chaque partie a fait preuve d'une grande volonté d'adaptation. Nos relations ont notamment été facilitées par notre*



Grande nouveauté, cette année : l'appontage d'un hélicoptère français sur un bâtiment algérien.

usage commun du français. Quant à l'accueil qui nous a été réservé, il a été remarquable ».

Lors d'une conférence organisée à bord du *Germinal* à l'issue de l'exercice, le général Mohamed Guelmami commandant la façade maritime Centre, et son homologue, le vice-amiral Tainguy, se sont dits « *extrêmement satisfaits du résultat atteint* ». Et c'est avec une certaine fierté qu'ils ont confié que Raïs Hamidou 2010 fut l'occasion pour eux de se retrouver trente-six ans après leur formation commune, à l'École navale de Brest et à bord de la *Jeanne-d'Arc* !

Linda Verhaeghe

Quand la coopération militaire entre la France et l'Algérie a-t-elle redémarré ?

Relancée en 2003, elle a été recadrée par un accord de coopération dans le domaine de la défense, signé le 21 juin 2008 à Alger, concernant surtout la mise en place d'activités basées sur des échanges d'expériences et des

formations. L'objectif principal est de mieux apprendre à travailler avec l'armée d'un pays avec lequel nous sommes, historiquement et géographiquement, proches. Nous réapprenons à nous connaître, au lendemain d'une période particulièrement difficile pour l'Algérie, que l'on appelle « les

années noires » : la décennie 1990, pendant laquelle les forces armées algériennes étaient totalement engagées dans la lutte contre le terrorisme, qui avait contraint à limiter les échanges pour des raisons de sécurité.

Comment se traduit cette coopération ?

Ses grands volets concernent, tout d'abord, une réflexion stratégique sur des problématiques d'intérêts partagés, qu'il s'agisse de la sécurité en Méditerranée ou de la lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel (ndlr, région en bordure du Sahara et s'étendant de l'Atlantique à la mer Rouge). Le volet formation prévoit principalement l'accueil, chaque année, d'une vingtaine de militaires algériens des quatre armées (terre, air, mer, défense aérienne du territoire), ainsi que ceux du service de santé, des sous-officiers aux officiers supérieurs, au sein d'écoles militaires comme le Collège interarmées de Défense. Des médecins militaires suivent également des spécialisations en France. Par ailleurs, environ 70 officiers algériens suivent des formations en milieu universitaire civil. D'un point de vue opérationnel, nous menons des activités de coopération maritime comme Raïs Hamidou et Raïs Hamidou plongeurs. Notre souhait est de développer ce type d'échanges dans d'autres domaines, organisés autour de problématiques communes.

Et dans le domaine de l'armement ?

La coopération comporte en effet un volet armement, visant, là encore, à échanger nos expériences respectives. Des visites (centres de recherche de la Direction générale de l'armement, et usines de l'industrie de défense française) et des séminaires sont organisés. Au lendemain de son indépendance, en 1962, l'Algérie s'est davantage orientée vers l'URSS, puis la Russie – avions, chars, navires sont quasiment exclusivement soviétiques –, elle tend depuis une dizaine d'années à diversifier ses fournisseurs. Elle a, par exemple, commandé une vingtaine de vedettes de surveillance côtière de type P3 au chantier Océa des Sables d'Olonne, en 2007, qui sont livrées progressivement.

SAMANTHA LILLE

NICOLAS SARKOZY HONORE LA RÉSISTANCE SUR LE PLATEAU DES GLIÈRES

Le président de la République s'est rendu, le 8 avril, sur le plateau de Glières (Haute-Savoie), symbole de la Résistance à l'occupant nazi durant la seconde guerre mondiale. Accompagné du président de l'Assemblée nationale, Bernard Accoyer, Nicolas Sarkozy a assisté à une cérémonie militaire au son du *Chant*

des partisans, interprété par la musique du 27^e bataillon de chasseurs alpins. Il s'est ensuite rendu à la nécropole de Morette pour procéder à un dépôt de gerbe. En mars 1944, pendant six semaines, 465 maquisards se sont opposés à quelque 6 700 soldats allemands lors des « combats des Glières ».



HUBERT FALCO SALUE LES PARTENAIRES DE LA DÉFENSE

Le 14 avril, le secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, Hubert Falco, a remis de façon solennelle la convention de soutien à la politique de la réserve militaire à sept dirigeants d'entreprises partenaires de la Défense. Il a souligné dans son discours l'importance de cette démarche et

le prix qu'il y attache. Le cabinet Artemia, le centre hospitalier de La Rochelle, Compass Group France, Express Marée, Lexmark France, Mobilitas et Saga France font aujourd'hui partie des 272 partenaires de la Défense. Un réseau entretenu par les correspondants régionaux entreprises-défense.

HERVÉ MORIN RENCONTRE SON HOMOLOGUE SUISSE

Le ministre de la Défense, Hervé Morin, a reçu, le 22 avril, Ueli Maurer, Conseiller fédéral pour la défense, pour la protection de la population et des sports de la Confédération helvétique. La coopération militaire franco-suisse se traduit par des actions bilatérales entre les armées de terre (nouvelles

techniques de tir, déminage) et les armées de l'air avec des activités à caractère opérationnel, utilisant une zone commune d'entraînement transfrontalier. Dans le domaine de la formation des cadres, deux officiers suisses se rendent au Collège interarmées de défense tous les ans.



LE CEMA RENCONTRE LES HAUTS RESPONSABLES DE L'OTAN ET DE L'UE

L'amiral Édouard Guillaud s'est entretenu, le 7 avril, avec l'amiral Stavridis, commandant suprême des forces alliées en Europe, à Mons, en Belgique. Le 30 mars, il s'était rendu au siège de l'Otan, à Bruxelles, où il avait été accueilli par l'amiral Di Paola, président du Comité militaire. L'occasion pour le

Cema, un an après la décision de participer pleinement à la structure de commandement de l'Otan, de rappeler l'effort consenti par la France dans la montée en puissance de l'Alliance atlantique. Le Cema avait rencontré le général Syren, président du Comité militaire de l'Union européenne.

RÉFORME DU MINISTÈRE : REMISE DU RAPPORT D'ÉTAPE

Les députés Bernard Cazeneuve et François Cornut-Gentille ont présenté, le 7 avril, devant la commission de la Défense nationale, le deuxième rapport d'étape sur la mise en œuvre et le suivi de la réorganisation du ministère de la Défense. Les deux hommes ont tenu à souligner que « l'année 2010 est une année

charnière, cruciale pour la réussite de cette réforme ». Ce rapport d'information est consacré aux projets d'envergure de la réforme. Le regroupement du ministère à Balard, l'externalisation de certains services, les bases de défense et la réduction des effectifs sont autant de thèmes sur lesquels les rapporteurs se sont penchés.

L'AMIRAL GUILLAUD EN VISITE AU SUD-LIBAN

Le chef d'état-major des armées (Cema), l'amiral Édouard Guillaud, s'est rendu au Sud-Liban pour inspecter les différentes emprises militaires françaises, accompagné du général Vincent Lafontaine, chef d'état-major de la Finul et représentant des forces françaises au Liban. À At Tiri, le Cema a assisté à une démonstration dynamique du

bataillon français dans laquelle étaient mis en œuvre des chars Leclerc et des canons AUF1. L'amiral Guillaud a terminé son inspection à Dayr Kifa, au sein de la force de réaction rapide. Cette force de la Finul est armée par la France. Durant son séjour, le Cema a par ailleurs rencontré le général espagnol Asarta, commandant de la Finul.



CHRISTOPHE FIARD / DIOC



EMA



EMA



R. PELLEGRINO / ECPAD

LE GÉNÉRAL MIGNAUX NOMMÉ À LA TÊTE DE LA GENDARMERIE

Le général Jacques Mignaux, 55 ans, a été nommé directeur général de la gendarmerie nationale, le 7 avril, à l'issue du conseil des ministres, poste où il succède au général Roland Gilles. Le général Mignaux connaît bien la Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN) puisqu'il y a exercé plusieurs fonctions. Officier rédacteur au

bureau de l'emploi en 1987, puis chef du bureau des affaires générales au cabinet du directeur en 1992, il a occupé des fonctions importantes dans la gestion de la ressource humaine entre 1997 et 2002. Nommé chef du service des opérations et de l'emploi en 2007, il devient, un an plus tard, major général de la gendarmerie.

L'ÉQUIPE DE FRANCE DE SKI À L'HONNEUR

Les 21 athlètes de l'Équipe de France militaire de ski qui ont participé aux jeux Olympiques de Vancouver, aux Jeux mondiaux militaires à Aoste (Italie) et aux épreuves de Coupe du monde ont été reçus par le ministre de la Défense, le 8 avril. Cette réception s'est déroulée en présence de Denis Masseglia, président du Comité national olympique et

sportif français, et du général Jacques Renaud, commissaire aux sports militaires et directeur du Centre des sports de la Défense. Hervé Morin a félicité l'ensemble des sportifs pour les 4 médailles gagnées lors des JO, les 12 médailles obtenues à l'occasion des Jeux mondiaux militaires et pour tous les titres remportés pendant la saison.



GUIDER LES CANDIDAT

Environ 33 000 militaires quittent l'institution chaque année. La professionnalisation des armées a profondément métamorphosé la gestion des ressources humaines du ministère en seulement dix ans. Les forces doivent rester jeunes et le renouvellement des effectifs doit être constant pour conserver une moyenne d'âge d'environ 33 ans. L'accompagnement des militaires vers la reconversion est devenu une priorité pour la Défense pour au moins quatre raisons : premièrement,

le recrutement des militaires ne peut être de qualité que si l'on offre aux candidats des perspectives d'avenir et l'assurance qu'on les accompagnera dans leur reconversion. Deuxièmement, un militaire bien reconverti sera un excellent ambassadeur de l'institution dans le civil. Troisièmement, la Défense a le devoir moral de soutenir les hommes et les femmes qui ont servi sous les drapeaux. Enfin, plus vite les militaires en fin de contrat trouveront un emploi dans le civil, moins le



DR

S À LA RECONVERSION

montant global des indemnités chômage versées par la Défense sera élevé. Ce principe s'inscrit dans la réforme du ministère.

Pour optimiser les efforts portés sur la reconversion, le réseau ministériel Défense Mobilité a été mis en place en 2009. Ce service unique, placé sous l'autorité du Directeur des ressources humaines du ministère de la Défense (DRH-MD) est à la disposition de tous ceux et celles qui souhaitent être

accompagnés dans leurs démarches. Conseils, bilan de compétences, élaboration de projets professionnels, congé de reconversion et formation professionnelle, le dispositif apporte un suivi personnalisé aux candidats qui le souhaitent. Le réseau d'entreprises partenaires sensibles au profil militaire s'élargit constamment. Une loi sera votée au Parlement cet été pour élargir encore les possibilités offertes. ■

Yann Brand

"DÉFENSE MOBILITÉ PROPOSE À SES CANDIDATS

Pourquoi la Défense s'est-elle dotée d'une structure dédiée à la reconversion de son personnel ?

Le ministre de la Défense, Hervé Morin, a décidé de créer un service unique pour mieux répondre aux attentes exprimées par les candidats à la reconversion et pour accompagner les réorganisations de la Défense. Cette nouvelle structure, Défense Mobilité, l'agence de reconversion de la défense, s'inscrit dans une logique de service aux candidats. Elle accompagne tout le personnel militaire et civil de la Défense ayant à opérer une transition professionnelle : militaires en reconversion en entreprise ou dans la fonction publique, personnel civil en réorientation professionnelle hors de la fonction publique, mais aussi conjoints du personnel de la Défense et de la gendarmerie nationale en recherche d'emploi. En outre, les entreprises qui recrutent chaque année de nombreux militaires en reconversion souhaitent disposer d'un point de contact unique, garant d'une plus grande réactivité, pour que leur soient présentés des candidats préparés et dont les compétences répondent aux offres d'emploi proposées.

Qu'offre ce dispositif aux militaires qui souhaitent ou doivent se reconvertir ?

Défense Mobilité place l'accès à l'emploi privé ou public au cœur de son offre de service. Pour atteindre cet objectif, Défense Mobilité propose à ses candidats un accompagnement individualisé et personnalisé. Elle les informe, en premier lieu, sur le marché de l'emploi ou sur les possibilités d'accès à la fonction publique, puis les guide dans l'élaboration de leur projet professionnel. L'agence aide le candidat à réfléchir à ses aspirations, éventuellement à ses contraintes, et à définir un projet réaliste au regard de ses compétences et de la situation de l'emploi dans sa zone de repli.

Si nécessaire, une formation professionnelle est proposée au personnel militaire ayant plus de quatre ans de service ainsi qu'au personnel civil.

Enfin, Défense Mobilité recherche des offres d'emploi auprès des entreprises avec lesquelles elle est partenaire, met ses candidats en contact avec son réseau de petites et moyennes entreprises, les prépare aux entretiens d'embauche et suit leur intégration dans leur nouvel emploi.

Combien existe-t-il de pôles Défense Mobilité ?

Dix pôles ont été mis en place, au 1^{er} septembre 2009, à Paris, Bordeaux, Brest, Lille, Lyon, Metz, Marseille, Rennes, Toulon et

Toulouse. Ils sont opérationnels. Chacun est un « plateau » regroupant les compétences requises pour accompagner tout profil de candidat.

Ils constituent surtout le point de contact régional des entreprises et de la fonction publique territoriale et hospitalière.

Un échelon local sera-t-il mis en place au sein des bases de défense ?

Pour garantir un service de proximité, toutes les bases de défense (BdD) disposeront d'une antenne Défense Mobilité. C'est le cas dans les BdD existantes, où conseillers en emploi (CE) et chargés de relations entreprises (CRE) accueillent déjà les candidats à la reconversion. En attendant que les bases non encore constituées voient le jour, les anciennes cellules reconversion des régiments, des bases aériennes et des ports ont été maintenues.

Les objectifs de reconversion fixés pour 2009 ont-ils été atteints ?

L'année dernière a été difficile en raison de la crise économique. Nous avons reclassé 7 737 militaires dans le secteur privé (7 077 en 2008) et 1 935 dans les fonctions publiques (1 251 en 2008). Nous sommes donc parvenus à améliorer nos résultats. Pour autant, les objectifs que nous nous étions fixés de 70 % de reclassés dans le privé (63 % en 2009) et de 2 100 reclassés dans les fonctions publiques ne sont pas totalement atteints.

Si, pour les officiers et les sous-officiers, les taux de reclassement sont de 71 % et 73 % (en progression), les militaires du rang ont rencontré plus de difficultés pour accéder à un emploi pérenne (moins 11 %). Sur un marché de l'emploi en récession, les jeunes de moins de 26 ans sont confrontés à une diminution des offres. Le contexte économique restera difficile en 2010. Je conseille donc à tout partant, et particulièrement aux plus jeunes, de se faire accompagner par les conseillers de Défense Mobilité. Il est plus que jamais indispensable de préparer son départ et de suivre, si nécessaire, une formation professionnelle. Un point positif, toutefois : Je puis vous assurer que les entreprises, avec lesquelles nous sommes en contact permanent, se montrent très attentives aux compétences et au savoir être des militaires.

Les usagers de Défense Mobilité sont-ils satisfaits ?

Selon l'enquête de satisfaction que nous avons réalisée en décembre dernier, 84 % des militaires interrogés se sont dits satisfaits de l'aide qui leur a été apportée. Cependant, se reconvertir, c'est accepter un changement profond d'environnement profes-



PH. BIASUTTO / DICOD

directeur de l'agence de reconversion de la Défense

ATS UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ”



G. MANGIN / SIRYA FERRE

« Pour garantir un service de proximité, toutes les bases de défense bénéficieront d'une antenne Défense Mobilité. »

sionnel, qui peut apparaître comme une épreuve anxiogène. Nos candidats se trouvent parfois confrontés aux doutes et aux déceptions après un entretien de recrutement qui n'aboutit pas.

Quels sont vos objectifs pour 2010 et quelles améliorations comptez-vous apporter au dispositif ?

Faire mieux encore pour répondre aux attentes de nos candidats. Nous renforçons notre réseau d'entreprises partenaires pour pouvoir être les premiers à bénéficier des effets de la relance et des

plans de recrutement des entreprises. Nous développons également un accompagnement particulier pour les reclassements dans les fonctions publiques. De plus, nous proposons des formations professionnelles aux candidats qui ont besoin d'acquérir de nouvelles compétences.

Quels conseils donneriez-vous à un militaire sur le point d'entamer sa reconversion ?

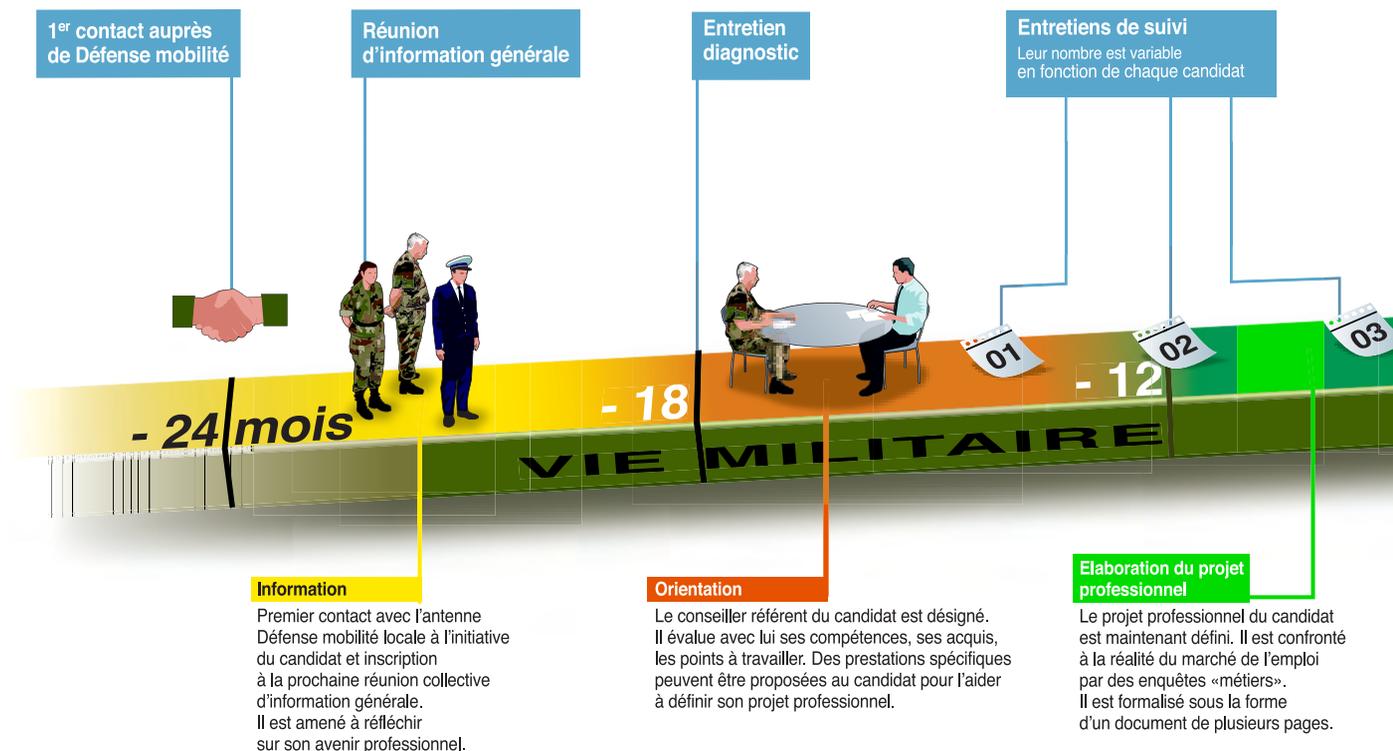
Prendre contact avec un conseiller d'une antenne Défense Mobilité pour s'informer. Anticiper sur la date de départ. S'inscrire le plus tôt possible et se faire accompagner. Je rappelle que les démarches sont confidentielles. Se renseigner, ce n'est pas partir. Je le redis, en période de crise économique, l'accompagnement par un professionnel est indispensable. Défense Mobilité est là pour ça. Les candidats à la reconversion ne doivent pas hésiter pas à solliciter cette aide. ■

Propos recueillis par la rédaction

Le ministre de la Défense, Hervé Morin, lors de la signature, le 25 février 2009, d'une convention de partenariat avec des entreprises partenaires de la Défense.



R. PELLEGRINO / ECPAD



LES GRANDES ÉTAPES DU PA

1

Le dispositif en quelques points

Qu'est-ce c'est ?

Défense Mobilité, l'agence de reconversion de la Défense, est un service de la direction des ressources humaines du ministère de la Défense. Ce service apporte un soutien, des conseils et des outils aux candidats à une démarche de mobilité professionnelle externe. Il leur offre un accompagnement personnalisé.

Qui est concerné ?

1–Tous les militaires peuvent bénéficier d'un accompagnement vers l'emploi. À partir de 4 ans de service, ils peuvent bénéficier d'un congé de reconversion pour suivre une formation professionnelle de 1 à 6 mois accordée selon le principe de juste suffisance ou pour bénéficier d'un accompagnement vers l'entreprise (PAE, SAE, PIC, etc.)

2–Tous les civils de la Défense concernés par les restructurations.
3– Tous les conjoints du personnel de la Défense.

Quand faut-il s'y prendre ?

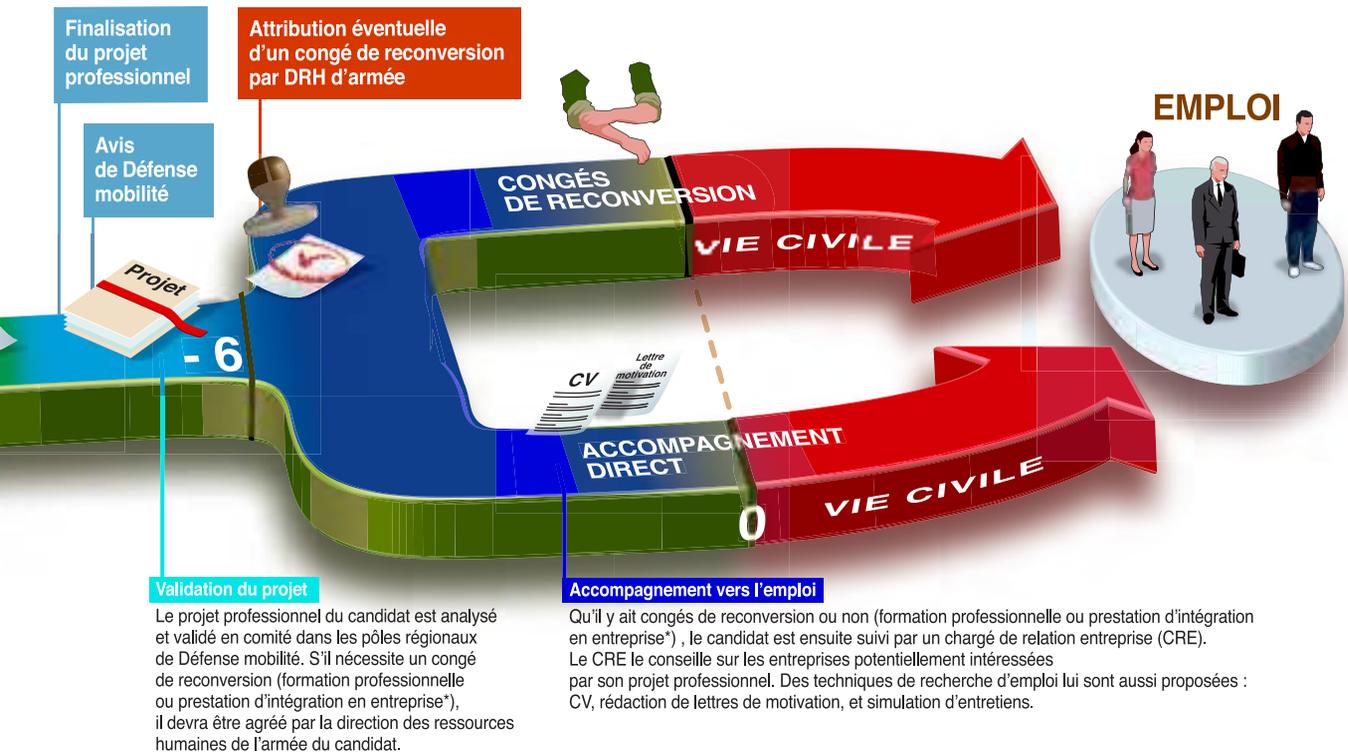
Idéalement, le premier contact avec Défense Mobilité doit intervenir près de 2 ans avant le départ de l'institution. Passé ce délai, ou si le départ n'a pu être anticipé à temps, s'y présenter dès que possible.

Où s'informer ?

Dans les antennes locales Défense Mobilité situées sur les bases de Défense.

Dans l'un des 10 pôles régionaux Défense Mobilité.

Sur le site : www.defense-reconversion.fr. En appelant le numéro vert 0 800 64 50 85 gratuit depuis un poste fixe.



* Exemple : Période d'Adaptation en Entreprise (PAE) ou Parcours Individualisé du Créateur ou reprenneur d'entreprise (PIC)

PARCOURS DE RECONVERSION

2

Les points forts du dispositif

Le dispositif de reconversion offre un service personnalisé au candidat. Le conseiller en emploi référent accompagne chaque candidat, de son orientation à son intégration en entreprise. Il s'adapte à chaque situation personnelle et lui délivre conseils, recommandations, soutien.

Les grandes articulations du dispositif et les rendez-vous présentés dans cette infographie sont communs à tous. Mais en fonction de l'expérience et du profil du candidat, ou de son projet professionnel, son conseiller Défense Mobilité peut lui proposer des prestations, sessions, séminaires, bilans spécifiques, souvent confiés à des cabinets privés.

Le conseiller référent peut aussi orienter le personnel vers des antennes spécifiques de l'agence Défense Mobilité, comme

l'Antenne des cadres supérieurs d'entreprise (ACSE), les Cellules d'accompagnement des conjoints (CAEC).

Toutes les démarches sont strictement confidentielles. Un candidat qui envisage sa reconversion n'est pas obligé d'en rendre compte à sa hiérarchie.

Lorsque le projet professionnel est validé, les chargés de relations entreprises (CRE) prennent le relais et accompagnent le candidat vers l'emploi dans la limite de 3 ans après leur retour à la vie civile. Il bénéficie alors du réseau des entreprises partenaires ou des procédures adaptées pour accéder à la fonction publique. Le CRE l'aide à cibler ses recherches en fonction de son projet professionnel.

DES ATOUTS PRÉCIEUX

Les affinités entre le monde militaire et civil sont plus nombreuses que l'on ne croit. À condition que les candidats à la reconversion sachent faire valoir auprès de l'entreprise une culture et une expérience que l'on trouve essentiellement dans les armées. Et qui sont très appréciées des recruteurs...

« **C**e qui m'intéresse, lorsque je recrute un militaire, c'est son esprit opérationnel, confie Robert Devainon, ingénieur ressources humaines chez le géant français du fret maritime CMA-CGM. *S'il faut travailler le week-end ou la nuit, on peut compter sur lui, car il s'investit dans sa mission. Il sait hiérarchiser les urgences. Cet esprit "ops", le militaire l'a acquis par l'expérience. Cela ne s'apprendra jamais à l'école !* » L'ingénieur tient aussitôt à lever toute ambiguïté sur la finalité de ce savoir-faire très apprécié dans le civil : « *Lorsque l'on travaille pour le privé, on fait du business ! Cet investissement personnel que je demande à nos recrues n'a qu'un seul but : la satisfaction du client.* » C'est dit. À première vue, pourtant, les différences de valeurs, de culture et de méthode entre les mondes militaire et civil ont de quoi faire naître l'appréhension chez ceux qui quittent l'institution. Des différences alimentées par la méconnaissance. Comment fonctionne l'entreprise, privée ou publique ? Quelle valeur mon expérience de militaire représente-t-elle, et qui peut-elle intéresser ? Qu'attend-on de moi ? Ces questions, la majorité des candidats à la reconversion se les posent, quels que soient leur grade et leur ancienneté. « *La méconnaissance du milieu civil est grande*, explique le capitaine Franck Doucy, chargé de relations avec les entreprises (CRE) de l'antenne Défense Mobilité d'Orléans. *Les militaires ne savent généralement pas quoi mettre en avant dans leur CV, ils sous-estiment souvent la valeur de leur expérience. Ils n'ont pas idée des postes auxquels ils peuvent prétendre.* » « *Nous évaluons à une quinzaine d'heures le temps nécessaire pour leur apprendre comment fonctionne le monde de l'entreprise*, renchérit le général André Genot, secrétaire général de l'Association pour la reconversion civile des officiers et des sous-officiers (Arco). *Lorsque le mili-*

taire a intégré les nouvelles "règles" et qu'il a compris quels étaient ses atouts dans ce milieu, le plus gros du travail est fait. » Ses premiers atouts, le militaire les tire de ce que l'institution lui a enseigné : le savoir être et le savoir-faire. Sa culture d'armée est son premier passeport pour travailler dans le civil. « *Ponctualité, politesse, autodiscipline, respect de la personne et de la hiérarchie par exemple – en bref, le savoir être –, est ce qui marque les recruteurs en premier*, confie Philippe Seller, interlocuteur privilégié de Pôle Emploi Paris avec Défense Mobilité. *Observez la surprise des recruteurs lors des forums organisés pour les militaires en reconversion : les candidats sont disciplinés, attendent leur tour, ne s'assoient qu'après y avoir été invités... Quel contraste ! C'est loin d'être une généralité chez les civils.* »

« Ce sont ses capacités d'adaptation et son aisance à travailler en équipe que retiennent les recruteurs. »

Côté savoir-faire, ce sont ses très bonnes capacités d'adaptation et son aisance à travailler en équipe que retiennent les recruteurs. « *Nous apprécions également son aptitude naturelle à rendre compte et à encadrer des équipes*, précise Pierre Thabault, directeur d'agence de l'entreprise Neo Security. Mais attention, le vernis militaire a aussi ses limites : « *Manager ses équipes n'est pas commander*, fait remarquer Pierre. *Or, il arrive que certains ne fassent pas la différence !* » « *De même que l'obéissance peut tuer l'esprit d'initiative*, regrette Robert Devainon de la CMA-CGM. *Vertu dans les armées, elle est un handicap chez nous. Les points de vue doivent être exprimés, voire confrontés.* » D'autant plus qu'« *une direction qui recrute un officier ou un sous-officier attend de lui qu'il apporte du changement dans l'entreprise*, assure André Genot. *Avec son regard neuf et son expérience, il influe forcément sur les procédures régissant le fonctionnement d'un service. Il fait entrer un peu de monde militaire dans la société civile.* » Ces solides atouts que sont le savoir-faire et le savoir être pour approcher les recruteurs ne suffisent pas toujours à faire la

POUR LES RECRUTEURS



C. FIARD / DICOD

Ponctualité, politesse, autodiscipline, respect de la personne et de la hiérarchie sont des qualités recherchées.

différence avec un civil. Et c'est dans son expérience propre et ses ressources personnelles que le militaire devra puiser pour convaincre. « Pour commencer, on ne cherche pas un travail, on propose ses compétences, rappelle Robert Devainon. Celles-ci doivent être en parfaite adéquation avec le poste pour lequel on postule. » Une adéquation d'autant plus facile à trouver lorsque le métier exercé est transposable dans le civil, comme électricien ou comptable. « Mon travail consiste à mettre en contact des candidats avec de grands groupes de l'énergie et de l'environnement qui recrutent, confirme Philippe Seller, de Pôle Emploi. Certains spécialistes, rares dans le civil, sont recherchés, comme les militaires qui travaillent dans le nucléaire, et que je n'ai aucun mal à placer. »

Sans parler de spécialité, certaines vertus sont proprement militaires. « Tous les militaires ont des qualités managériales », rappelle le capitaine Doucy. Des secteurs comme la restauration, la grande distribution, ou le loisir par exemple, recrutent régulièrement des militaires parce qu'ils recherchent ces qualités.

« Quel que soit son grade ou son expérience, l'important est de bien définir son projet professionnel, ajoute Franck Doucy. Il faut prendre soin de vérifier que l'on a toutes les compétences pour assurer le poste visé et bien confronter son ambition à la réalité du marché de l'emploi. »

« Les reconversions qui tournent à l'échec sont rares chez nous, rassure Robert Devainon. Elles se produisent lorsque le projet professionnel a été mal ou précipitamment défini. En raison de leur méconnaissance du monde civil, certains sont trop ambitieux, beaucoup, au contraire, ont tendance à se dévaloriser. Nous sommes aussi là pour le leur signaler. »

« Réussir sa reconversion dans le monde civil se passe dans le ventre, conclut le général Genot. C'est là qu'est située l'énergie que le candidat doit mobiliser ; là que se trouve le nombril qu'il doit apprendre à regarder ; de là, enfin, que part le cordon ombilical qui le relie encore à l'institution, et qu'il doit accepter de couper. »

■
Yann Brand

RETEX DE QUELQUES MI

Pour eux, l'appréhension sur le passage de l'état de militaire à celui de civil et l'incertitude sur le métier qu'ils exerceront est de l'histoire ancienne... Que leur projet ait abouti après un long mûrissement ou qu'après des hésitations ils se soient trouvés dans l'obligation de changer leur fusil d'épaule en cours de route, tous disent la relative facilité avec laquelle ils se sont adaptés au monde civil. De même, ils assurent avoir profité d'un soutien efficace des services spécialisés du ministère de la Défense. Et malgré les parcours et les ambitions différents, ils insistent sur l'impérieuse nécessité pour le candidat à la reconversion d'entreprendre des démarches le plus tôt possible.

QUITINO VELASCO, 50 ans, a quitté l'armée de l'air en 2008 avec le grade d'adjudant-chef après 32 ans de service.



Pour des raisons familiales, j'ai refusé une mutation en 2008 et j'ai enclenché le processus de reconversion. J'ai fait ma carrière dans les métiers de la restauration en tant que gérant de mess et d'un parc hôtelier. Je souhaitais continuer à exercer une activité de proximité et, surtout, à taille humaine. Très intéressé par les services à la personne, un secteur où il y a beaucoup de demandes, j'ai décidé de créer mon entreprise, Tino Services, dans ma commune de Saint-Cyr-en-Val, près d'Orléans. Je suis polyvalent dans le jardinage, le bricolage, les courses. J'ai suivi un parcours individualisé de créateur d'entreprise à la cellule reconversion de Paris, et j'ai bénéficié des conseils pratiques d'anciens cadres ou chefs d'entreprise grâce à l'association Egée. La création d'entreprise est un parcours du combattant, et il faut savoir traiter avec des organismes comme l'Urssaf. Mon conseil aux militaires qui souhaitent créer leur société est de bien préparer leur dossier et de ne surtout pas ignorer toutes les aides proposées.

PIERRE THABAULT, 40 ans, a quitté la marine en 2003 avec le grade de lieutenant de vaisseau après 10 ans de service.



DR

Je me suis engagé dans la marine en tant qu'officier sous contrat après deux ans de service militaire. Mes perspectives d'évolution s'annonçant limitées, je n'ai pas souhaité dépasser le cap des dix ans d'armée. Ma dernière affectation en tant qu'auditeur à l'état-major de la marine m'a permis de bien construire mon projet. J'ai commencé par un bilan de compétences, puis j'ai demandé un congé de reconversion. Parallèlement, j'ai déposé des demandes d'inscription dans des écoles de commerce. J'ai été accepté à HEC, où j'ai étudié de septembre 2003 à janvier 2005. À la sortie de ce processus de reconversion, j'éprouvais un réel besoin de changement et me suis tourné vers l'audiovisuel, où je suis resté un an et demi. Puis, j'ai cherché un emploi dans la sécurité, un secteur d'activité qui m'était familier. Cela fait deux ans et demi que j'occupe le poste de directeur d'agence à Paris pour le groupe Neosecurity. Mettre mon CV au point s'est révélé un exercice difficile, je ne savais comment traduire mon parcours militaire en langage clair. En réalité, j'avais peur de ne pas être au niveau. Mais cette période de doute n'a pas duré.

STEPHANIE JUILLIARD, 39 ans, a quitté l'armée de l'air en 2009 avec le grade de sergent après 15 ans de service



DR

Engagée à l'école des sous-officiers de Nîmes en 1994, j'ai commencé ma carrière en tant qu'infirmière, puis je suis devenue secrétaire sur la base aérienne 106 de Bordeaux-Mérignac. Mère de trois enfants en bas âge, épouse d'un militaire qui part souvent en mission à l'étranger, j'ai décidé, en 2008, de me réorienter dans un métier qui me corresponde. J'aime m'occuper des autres et je trouve intéressant de travailler auprès des personnes âgées. J'ai commencé une formation

MILITAIRES RECONVERTIS

d'animatrice sociale en gériatrie. Son coût, de 9 000 euros, a été pris en charge par le ministère de la Défense pour deux tiers, et par moi pour le tiers restant. L'investissement en valait la peine, car j'ai été embauchée par une maison de retraite alors que je n'avais pas décroché mon diplôme d'État. J'ai remarqué que le statut d'ancien militaire était un avantage aux yeux des employeurs. Ils voient une garantie dans le fait que nous avons l'habitude d'être disciplinés et respectueux, et que nous pouvons travailler dans l'urgence et en groupe, même sans avoir d'acointances avec certains membres. Le plus dur, dans le retour à la vie civile, est d'apprendre à nouer des contacts avec les employeurs et à vendre ses compétences et son savoir-faire. Il faut aussi avoir conscience que l'on sera moins bien payé. Sans compter ma pension militaire, j'ai perdu 500 euros nets par mois. Je ne regrette pas mon choix pour autant, et j'estime avoir été très bien soutenue par la cellule reconversion de BA 106.

MICKAEL LAGNEAU, 29 ans, a quitté l'armée de terre en 2009 avec le grade de caporal-chef après 11 ans de service.



J'ai entamé mon processus de reconversion dès que j'ai su que mon contrat ne serait pas renouvelé. Mon premier réflexe a été de m'inscrire à une session bilan orientation (SBO) pendant laquelle j'ai pu évaluer mes compétences. Ma spécialité de transmetteur dans l'armée n'était pas directement transposable dans le civil. C'est en m'entretenant avec une psychologue du travail que je me suis orienté vers le métier de diagnostiqueur immobilier. De septembre à novembre 2009, j'ai donc suivi une formation financée par la Défense. Deux mois après, je décrochai un CDI dans un cabinet d'expertise immobilière à Toulouse. Je n'ai eu aucun mal à m'intégrer, car d'une part, c'est une petite structure – nous sommes trois –, et d'autre part, je m'étais mentalement préparé à

cette transition. J'ai pu m'appuyer sur le soutien de mon conseiller Défense Mobilité tout au long de mon parcours. Pour autant, quitter l'armée un vendredi pour commencer la formation un lundi, c'est un peu déroutant ! Je pense que, pour réussir sa reconversion, il faut surtout ne pas perdre de temps : se renseigner six mois avant la fin du contrat, c'est déjà trop tard !

ROBERT DEVAISON, 56 ans, a quitté la marine en 2001 avec le grade de capitaine de corvette après 30 ans de service.



DR

J'ai toujours su que j'allais entreprendre une carrière dans le civil, il restait à déterminer le bon moment. Lors de mon passage en tant qu'officier détaché dans une société navale de formation et de conseil, j'ai apprécié le contact avec les clients. D'ailleurs, j'y suis resté 18 mois supplémentaires en tant que civil. Ce monde est bien différent de celui de la lutte anti-sous-marine, auquel j'appartenais. À l'âge de 48 ans, je me suis décidé à faire un 3^e cycle à l'École supérieure de commerce et technologie de Toulon, où j'ai décroché un titre d'ingénieur d'affaires. Peu après, en 2003, j'ai rejoint la société CMA-CGM, spécialisée dans le transport maritime, à Marseille. J'y occupe toujours un poste d'ingénieur aux ressources humaines, responsable des opérationnels, soit 300 personnes. Auparavant, j'ai été deux ans *ship-manager* (responsable des opérations) de trois navires, et un an chef du service logistique en charge des contentieux pour les ventes de conteneurs d'occasion. Je pense que ma démarche volontaire a facilité mon adaptation. J'ai pris le temps de bâtir un projet professionnel solide en sachant toujours où j'allais. Aujourd'hui, j'aide d'anciens militaires à se reconverter, et je suis heureux quand je peux les embaucher. ■

**Samantha Lille
et Arnaud Hunter-Rousselle**

PENSER ET RÉUSSIR LA



SAMANTHA LILLE / DICOD

« **S**éduire, ce n'est pas mentir », répète le consultant d'un cabinet de conseils parisien, devant un auditoire d'officiers. Le capitaine Daniel* prend des notes. Plan d'action, challenge, résultat, adaptabilité, *core business*... Des mots qui reviennent souvent dans la bouche des intervenants de ce séminaire de quatre jours organisé par l'Association pour la reconversion civile des officiers et sous-officiers (ARCO). Comme tous ceux qui, après avoir passé dix, vingt ou trente ans sous l'uniforme, veulent retourner à la vie civile, il s'apprête à découvrir des comportements comme l'autonomie ou l'initiative, et un environnement professionnel où domine souvent la rentabilité. Projet mûri pour les uns, plus aventureux pour les autres, la transition est souvent vécue avec

appréhension, parfois avec enthousiasme. Pour le capitaine Daniel, abandonner la vie militaire n'est pas un choix. « *Je ne passerai pas au grade supérieur, et je vais bientôt atteindre la limite d'âge.* » A 52 ans, il doit prendre un nouveau départ. Il sera sur le marché de l'emploi dans un an et demi, et il compte sur l'ARCO pour l'aider à préparer ce changement de cap. Il aurait pu se contenter de la pension versée par l'armée, mais il voulait financer les études de ses enfants et maintenir son niveau de vie.

Logisticien spécialisé dans la gestion des stocks, l'officier souhaite occuper des responsabilités à l'économat d'une maison de retraite. « *J'ai opté pour ce secteur parce qu'il est porteur, mais aussi parce que la dimension humaine y est importante. Pour m'être rendu dans ces maisons, j'ai pu constater que les personnes âgées avaient besoin d'une aide morale. Elles ont besoin*

PÉRIODE DE TRANSITION



Centre militaire de Fontenay-le-Comte, où le brigadier-chef Filipe a fait une formation d'électricien d'équipement.
« Je cherchais un stage manuel. C'est en parlant avec les autres stagiaires que je me suis décidé. »

qu'on les écoute, qu'on les accompagne, et c'est ce qui m'intéresse dans ce métier. » À l'heure actuelle, il finalise le projet professionnel qu'il a établi avec l'Arco et partira bientôt en « enquête métier » afin de se faire une idée plus précise du métier d'économiste dans ce secteur.

Pour le brigadier-chef Filipe, 30 ans, motivations et « mode opératoire » sont bien différents. « Après dix ans d'armée, j'ai envie de privilégier ma vie de famille, j'ai besoin de retrouver une certaine stabilité géographique », confie-t-il. C'est lors d'une remise à niveau scolaire effectuée au Centre militaire de formation professionnelle (CMFP) de Fontenay-le-Comte que ce conducteur de travaux s'est intéressé aux cursus proposés par le Centre. « Je cherchais un stage manuel, j'hésitais entre la plomberie et les métiers de l'électricité. C'est en parlant avec les autres stagiaires que je me

suis décidé », se souvient-il. Depuis six mois, il suit un stage d'électricien d'équipement au CMFP. Il a appris à installer des transformateurs. Il lui aura fallu un temps d'adaptation mais aujourd'hui, aidé par des professeurs de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afp), il passe aisément de la salle de cours à son armoire électrique, de son schéma à son installation. Sa dernière évaluation avant le diplôme a lieu dans un mois et il a déjà décroché plusieurs entretiens d'embauche.

Plutôt qu'en termes de métier, l'adjudant Alberola raisonne en termes de carrière. D'autant qu'il peut bénéficier du pécule d'incitation à une seconde carrière – indemnité payée en deux fois, le second versement étant conditionné par l'exercice d'une activité professionnelle. À 41 ans, et après vingt ans de service, il se sent prêt à se lancer. Chef de magasin, il veut mettre à profit l'ex-■ ■ ■



SAMANTHA LILLE / DICOD

L'adjudant Alberola a profité du premier forum emploi organisé par le pôle Défense Mobilité de Toulouse pour commencer à prospecter.

■ ■ ■ expérience acquise à la base aérienne 101 de Franczal, près de Toulouse, pour chercher un poste de responsable logistique dans l'aéronautique, un projet qu'il mûrit depuis trois ans. Il quittera l'armée le 31 décembre prochain, mais il a déjà commencé à prospecter. Il a profité du premier forum emploi organisé par le pôle Défense Mobilité de Toulouse, qui s'est déroulé dans le hangar de la base 101.

Le sous-officier a sollicité un congé de reconversion. Pendant un mois, il sera coaché par un cabinet de conseil civil partenaire du ministère de la Défense. Au programme de cette session d'accompagnement à l'emploi : rédaction de CV, lettre de motivation et préparation aux entretiens d'embauche.

Apprendre à convaincre, à se vendre, réapprendre à parler « civil »... Cette transition vers un monde beaucoup moins hiérarchisé, les militaires l'abordent différemment. Avec confiance, comme l'adjudant Alberola, avec davantage de réserve, comme le brigadier-chef Filipe : « Plus la fin de la formation approche, plus l'inquiétude grandit. Dans l'armée, on est pris par la main. À l'extérieur, on va devoir se débrouiller seuls », confesse-t-il. Et derrière l'assurance de façade du capitaine Daniel perce une certaine appréhension. « Je crains de ne pas réussir à m'intégrer

dans ce nouveau monde. Dans le privé, il n'y a pas de grade, on n'est pas clairement identifié. Il faut donc rapidement s'affirmer. » Pour se rassurer, il envisage d'effectuer une période d'adaptation en entreprise (PAE). D'une durée maximale de six mois, elle permet au militaire d'effectuer un stage pour s'adapter et faire ses preuves dans la société partenaire de la Défense où il souhaite être engagé.

« Dans le privé, il n'y a pas de grade, on n'est pas clairement identifié. Il faut s'affirmer rapidement. »

(Un officier)

Ces trois hommes n'envisagent pas l'avenir avec la même sérénité. « Je sais que je vais devoir revoir mes prétentions à la baisse, prévoit l'adjudant Alberola, conscient du fait que le contexte économique actuel ne joue pas en sa faveur. Au niveau du salaire, bien sûr, mais hiérarchiquement aussi. Je suis prêt à redescendre chef d'équipe, le temps de convaincre les employeurs que je suis la personne qui leur faut. » Plus optimiste, le brigadier-chef Filipe ne veut pas trop se poser de questions. À l'approche de son examen final, il a des projets pleins la tête. Il aimerait commencer à travailler comme salarié dans une entreprise et, ensuite, créer la sienne d'ici à trois ans.

■
Samantha Lille

* Le nom a été changé, pour préserver l'anonymat.

CARREFOUR EMPLOI DÉFENSE MOBILITÉ

150 entreprises vous ouvrent leurs portes

MARDI 8
JUN 2010
9H À 13H

ECOLE MILITAIRE
1 PLACE JOFFRE, PARIS 7^E

  Ecole Militaire

Munissez-vous de CV

Informez-vous, préparez-vous :

01 53 95 15 15 www.reconversion-militaire.fr

réactualisé et interarmisé. « *Le constat avait été fait en 2007 que le taux de réalisation du Covapi était en constante érosion* », rappelle le lieutenant-colonel Alain Mageaud, directeur de la réglementation, études et prospective au Centre national des sports de la Défense (CNSD). « *Par ailleurs, certaines armées, comme la marine, avaient mis en place leurs propres tests. D'où la volonté de rénover les Covapi et de les harmoniser pour les faire appliquer dans toutes les armées.* »

Grâce à cet outil, le commissaire aux sports militaires (CSM) peut apprécier le niveau de la condition physique et les tendances de son évolution dans

les armées. « *Le nouveau système de contrôle offre une approche vraiment très pragmatique, estime le lieutenant-colonel Mageaud. Les militaires sont incités à s'entraîner pour progresser. Avec l'instauration d'épreuves cotées, on est passé d'une logique d'aptitude à une logique de performance. Le nouveau disposi-*

nationale ou les services communs peuvent choisir leurs épreuves en course à pied ou en musculation. « *Pour la musculation, par exemple, l'armée de terre, qui a une forte culture sportive, voulait conserver l'épreuve du grimper de corde. L'armée de l'air a préféré l'épreuve des pompes, explique le lieutenant-colonel Mageaud. Chaque armée a ainsi choisi ses épreuves d'évaluation selon ses propres critères.* »

Le CCPM est rapidement rentré dans les mœurs. « *Il est plus exigeant au niveau des performances, témoigne l'adjudant-chef Cazeneuve après son épreuve de Cooper, mais cela nous permet de nous*

LES COVAPI c'est fini !

Devenu CCPM, le test annuel d'évaluation physique des militaires a été rénové pour pouvoir être mieux appliqué dans les armées. Les barèmes, revus à la hausse, jugent plus la performance que l'aptitude.

« **A** llez ! Pousse avec tes jambes et tire sur tes bras ! C'est bon, 10 secondes et 13 centièmes ! » Le lieutenant Kali redescend le long de la corde. « *C'est dur, ces CCPM !*, dit-il en reprenant son souffle. *Les Covapi, c'était plus facile.* » Ce matin dans la cour de l'École militaire à Paris, ils sont une vingtaine à passer le contrôle de la condition physique du militaire (CCPM). Abdos, corde et Cooper (course à pied) sont au programme. Après deux années de transition, le CCPM a pris désormais le relais du Contrôle obligatoire de la valeur physique individuelle (Covapi) dans les trois armées et la gendarmerie. Obligatoire pour les militaires, le contrôle de la condition physique a en effet été

tif prend également en compte les conséquences de l'allongement de la vie puisque les épreuves sont obligatoires même après 50 ans. »

Le nouveau dispositif s'organise en deux sous-ensembles. Le premier est le contrôle de la condition physique générale (CCPG). Obligatoire, il est commun à toutes les forces armées. Il comprend la course à pied, la natation et la musculation. Le second est le contrôle de la condition physique spécifique (CCPS). Facultatif, il est laissé à l'initiative des forces armées et permet l'évaluation d'une aptitude physique « fonctionnelle » à remplir un type de mission ou d'emploi. Le CCPM accepte cependant certaines spécificités : les trois armées, la gendarmerie



PHOTOS : CHRISTOPHE FIARD / DICOD

fixer des objectifs à atteindre. Pour ma part, je trouve ça motivant.» Un des grands changements par rapport au Covapi est en effet l'adoption de barèmes plus sélectifs. Le système de seuil a été abandonné pour un système de performance. Le durcissement des barèmes des épreuves permet à la fois de mieux repérer le personnel détenant une condition physique remarquable et de détecter plus facilement le personnel qui se trouve en difficulté. Autre avantage de ces nouveaux barèmes, la possibilité d'affiner la pratique

sportive. À la lecture des résultats des tests, on peut désormais décliner un entraînement spécialisé.

« Le système a aussi pour effet d'inciter les gens à se "surdépasser", poursuit le

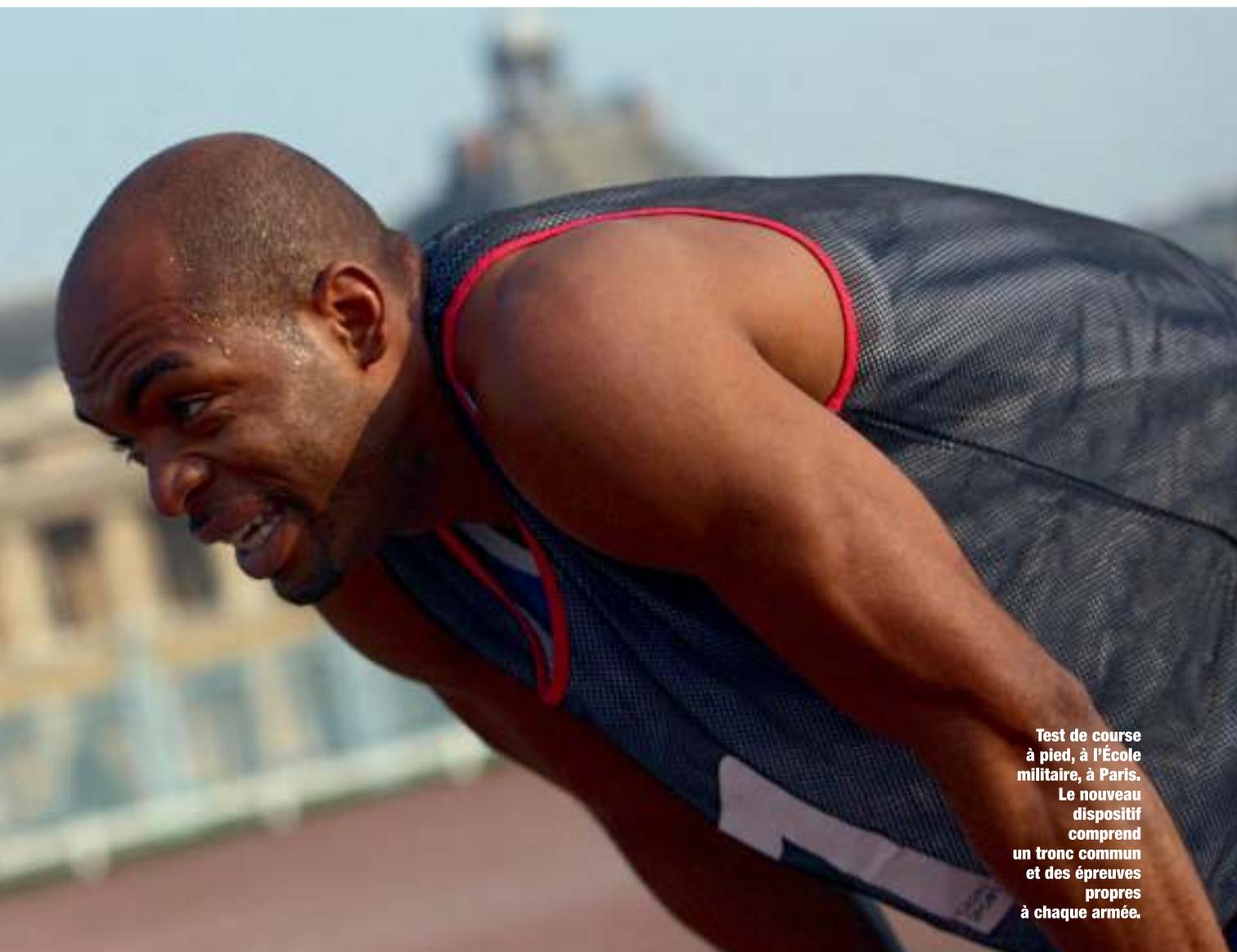
En dessous, ils ont l'impression de ne pas être en bonne condition physique ! » Chacune des trois épreuves du CCPG est notée sur 20, soit un total maximum de 60 points. À partir de 41 points, les mili-

« Avant, certains savaient qu'il fallait "faire" 2 700 mètres au Cooper. Maintenant, ils sont poussés à courir 3 300 mètres pour avoir 20. »

lieutenant-colonel Mageaud. Auparavant, certains savaient qu'il fallait "faire" 2 700 mètres au Cooper, et s'en contentaient. Maintenant, l'émulation les pousse à courir 3 300 mètres pour avoir 20 sur 20.

itaires sont considérés comme étant en bonne condition physique et aptes à remplir leur mission.

Les épreuves se déroulent sous le contrôle des spécialistes de l'entraînement ■■■



Test de course à pied, à l'École militaire, à Paris. Le nouveau dispositif comprend un tronc commun et des épreuves propres à chaque armée.



Plus durs, les nouveaux barèmes permettent de détecter les conditions physiques remarquables, mais aussi le personnel qui se trouve en difficulté.



■ ■ ■ physique militaire et sportif (EPMS). L'adjudant Éric Cordier, officier des sports EPMS à la 1^{re} base de soutien au commandement de Paris, en fait passer plus de 300 pour l'armée de terre chaque année. « Les CCPM représentent une véritable avancée, estime-t-il. Ils sont beau-

coup plus représentatifs du niveau sportif des militaires. » Selon l'adjudant Cordier, pour les réussir, il n'y pas de secret : il faut s'entraîner régulièrement. « Nous avons la chance, nous autres militaires, de pouvoir pratiquer un sport deux heures par semaine. Alors, pourquoi s'en priver ? »

Cet examen sportif est essentiel pour la notation, l'avancement ou le renouvellement des contrats. « Les barèmes restent abordables, tient à rappeler le lieutenant-colonel Mageaud, pour peu que la pratique sportive soit régulière. » ■

Carine Bobbera

Evaluation du contrôle physique : les nouveautés

- la performance individuelle est mieux prise en compte grâce à l'adoption de barèmes plus sélectifs ;
- les épreuves sont identiques pour les hommes et les femmes ;
- l'obligation de satisfaire aux épreuves du contrôle de la condition physique générale (CCPG) concerne tous les militaires, quel que soit leur âge ;
- une nouvelle catégorisation en fonction de l'âge (sénior, vétéran 1, vétéran 2) similaire à celle retenue pour les compétitions sportives est adoptée ;
- deux contrôles distincts sont mis en place : le CCPG et le contrôle de la condition physique spécifique (CCPS), les résultats ne pouvant être cumulés ;
- un comité de suivi est créé, au niveau interarmées, chargé de l'exploitation des résultats et de l'éventuelle adaptation du contrôle de la condition physique du militaire (CCPM).

**CONTRE
LES IDÉES REÇUES,
L'ANALYSE
D'UNE DÉFAITE
QUI N'AVAIT RIEN
D'INÉLUCTABLE**

*Les contributions
des meilleurs
spécialistes et
60 photos rares
de l'ECPAD*





ECPAD

Février 1954, Patrice de Carfort à Diên Biên Phu, donne les premiers soins aux blessés

Lieutenant-médecin au 8^e Bataillon des parachutistes coloniaux en Indochine (8^e Choc), qu'il rejoint en 1952, Patrice de Carfort assure soins et évacuation des blessés dans les conditions les plus dures et sous le feu de l'ennemi. Fait prisonnier par le Viêt-minh, il est libéré et poursuit sa carrière en Algérie, puis dans le Pacifique. Officier d'élite, six fois cité, grand officier de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite, le médecin-général de Carfort, véritable légende pour les anciens d'Indochine, s'est éteint le 20 mars dernier à l'âge de 85 ans.

Quand l'Histoire revisite la défaite de mai-juin 1940

Longtemps décriée pour sa responsabilité dans la débâcle de juin 40, l'armée française fait l'objet d'idées reçues que les recherches des historiens modernes battent peu à peu en brèche.

La mémoire que les Français ont de l'action et du rôle de leur pays dans la seconde guerre mondiale n'a cessé d'évoluer au fil des décennies. À l'image du « *tous héros, tous résistants !* », qui a largement prévalu sous la IV^e République et jusque dans les années 60, a succédé dans les années 70 celle du « *tous collabos !* », et aussi du « *tous des lâches et des fuyards !* » pour ce qui concerne la défaite de mai-juin 1940. De ce point de vue, le cinéma populaire a joué un rôle énorme et déformant. Que l'on songe au succès des films narrant les aventures grotesques de la *Septième compagnie*, pour ne citer que cet exemple... Or, les travaux des historiens permettent aujourd'hui d'y voir plus clair et de façon plus nuancée. On en revient à l'analyse faite en son temps par le grand historien Marc Bloch, que résume le titre de son ouvrage posthume : « *Étrange défaite* ». Et étrange, elle le fut bien, cette défaite, et même l'une des plus étranges de toute l'histoire militaire !

Première idée reçue : les soldats ont fui ou se sont rendus sans tirer un coup de feu. On sait maintenant que les soldats français ont combattu partout. Il n'y eut de panique à peu près avérée qu'à Bulson,

derrière la charnière de Sedan. Ils se sont même battus avec courage et détermination – si ce n'est toujours avec habileté – en Belgique, devant Dunkerque, à Stonne, sans parler de l'armée des Alpes ou des garnisons de la ligne Maginot. Et la résistance

la mieux organisée interviendra sur la ligne Somme-Ailette-Aisne, avec de furieux combats à Rethel et Voncq. Les pertes humaines allemandes en

témoigneront : environ 50 000 morts. Ce ne fut donc en rien une promenade de santé pour la Wehrmacht.

Seconde idée reçue : l'armée française était totalement archaïque, en retard

d'une guerre, sous-équipée et dotée de matériels hors d'âge. La caricature est outrancière. Notre mécanisation était, à certains égards, plus avancée que celle des Allemands (plus grand nombre de camions, chars et blindés légers souvent supérieurs aux prétendument terribles Panzers), notre artillerie lourde était excellente, la dotation en matériel radio était plus avancée qu'on l'a dit, notre aviation de chasse et nos pilotes d'un excellent niveau technique, etc.

Faux rythme

Mais... les chars étaient très insuffisamment endivisionnés, les armes antichars et l'artillerie antiaérienne manquaient cruellement, les communications étaient systématiquement cryptées, là où le rythme des combats modernes ne le nécessitait pas, les avions de chasse modernes étaient en nombre insuffisant et l'aviation de bombardement quasi inexistante. Surtout, les faiblesses n'étaient pas tant tactiques ou techniques qu'opérationnelles et intellectuelles : des méthodes de raisonnement et de commandement des états-majors à la logistique et aux transmissions, tout était inadapté au *rythme* de ce moment très particulier du conflit – mais pas à celui d'une guerre longue, ce qui, au final, était plutôt bien vu puisque c'est par là que l'Allemagne trébuchera... plus tard. Armée française surpuissante et sans aucun défaut ? Certainement pas. Armée ridicule et lâche ? Encore moins ! Le chantier historique en cours consiste précisément à faire la lumière sur tout cela et à soigneusement démêler cette grande complexité. Contre toutes les explications trop simplistes. Si d'éventuelles leçons de l'histoire doivent être tirées, elles ne le seront qu'à ce prix. ■

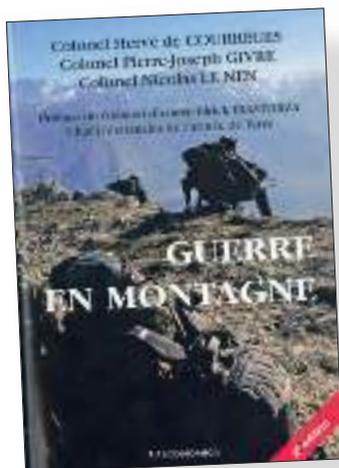


D. VIOLA / DICOD

LAURENT HENNINGER
chargé d'études à l'Institut de recherches
stratégiques de l'École militaire (IRSEM).

GUERRE EN MONTAGNE

Les colonels Givre, de Courrèges et Le Nen ont commandé récemment des troupes de montagne en Afghanistan. Milieu apparemment hostile aux forces régulières, la montagne n'en est pas moins, selon eux, un terrain particulièrement propice aux initiatives tactiques, dès lors qu'un certain nombre de principes structurent la logique des



opérations. Cet ouvrage est une synthèse de leurs réflexions sur les défis et les principes fondamentaux de l'engagement des troupes de montagne. Une approche claire et novatrice, qui consacre également de longs développements à l'histoire des batailles qui se sont déroulées en altitude, de Dobropolié (Macédoine) en 1918 à Alasay (Afghanistan) en 2009.

H. de Courrèges, P.-J. Givre, N. Le Nen, éd. Economica, 150 p., 19€

ST-JEAN-D'ACRE, LE MONT-THABOR, mars-mai 1799



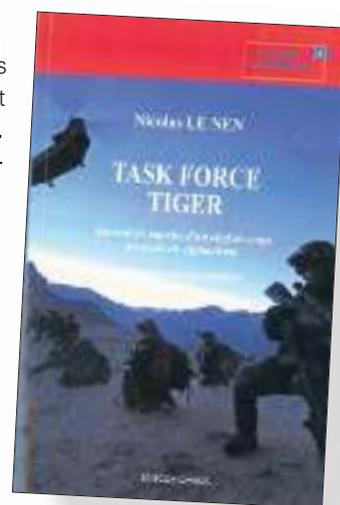
Après la pacification de l'Égypte réalisée en 1798, Bonaparte se lance, entre mars et mai 1799, dans l'une de ses campagnes les plus audacieuses : la conquête de la Syrie. « *Saint-Jean-d'Acre enlevé, l'armée française (...) eût été en un clin d'œil sur l'Euphrate* », écrivait-il à Sainte-Hélène en 1816. Cependant, Saint-Jean-d'Acre ne fut pas enlevé, et le mirage d'un empire oriental s'évanouit. Fabrice Delaître, officier d'état-major ayant longtemps servi au Proche-Orient, nous invite dans cet ouvrage à suivre les troupes du général, de l'enthousiasme du départ jusqu'à la retraite en bon ordre, malgré les ravages

de la peste. Un récit passionnant parfaitement illustré par Florent Vincent.
Fabrice Delaître, Historic'One Éditions, 112 p., 20€

TASK FORCE TIGER

Entre décembre 2008 et juin 2009, les sept cents chasseurs alpins français de la Task Force Tiger ont affronté les insurgés afghans de la province de Kapisa. Leur chef de corps, le colonel Le Nen, décrit le quotidien des combats, des contreforts de l'Indu Kush jusqu'à la vallée d'Alasay. Il témoigne aussi de la fraternité d'armes et de l'héroïsme de ses soldats. Cet ouvrage constitue un document de première main sur l'engagement des troupes françaises en Afghanistan. Écrit nuit après nuit, comme le rappelle Sylvain Tesson, qui en a rédigé la préface, il « *exprime l'incroyable tension du commandement (...) dans une guerre aux allures asymétriques (...), dont le champ d'action est une campagne peuplée de civils lesquels tiennent le destin du conflit dans leurs mains* ».

Nicolas Le Nen, éd. Economica, 115 p., 15€



LA VIE MILITAIRE AUX COLONIES



La constitution par la France d'un empire colonial mondial a coïncidé avec l'essor de la photographie. À l'aube du vingtième siècle, de nombreux clichés ont donc fixé les missions des troupes coloniales : ambassades auprès de royaumes jusqu'alors inconnus, postes isolés aux confins hostiles, explorations de fleuves mystérieux et grandioses... La plupart de ces photographies ont été conservées par les différents fonds du ministère de la

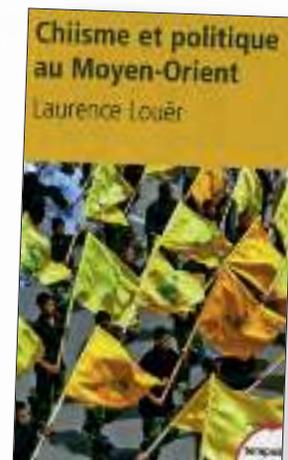
Défense. Elles sont aujourd'hui publiées avec le concours des éditions Gallimard. Un voyage dans le temps qui suscite un regard nouveau sur la vie militaire aux colonies.

Éd. Gallimard / ECPAD, 184 p., 35€

CHIISME ET POLITIQUE AU MOYEN-ORIENT

Laurence Louër, consultante permanente au ministère des Affaires étrangères et chercheuse au Centre d'études des relations internationales, explore dans cet ouvrage les raisons d'un retour en force du chiisme aux Proche et Moyen-Orient. Après une étude du clergé et des réseaux transnationaux chiites, l'auteur analyse les dynamiques des différentes mouvances chiites en Irak, au Liban, en Arabie Saoudite et en Iran.

Laurence Louër, éd. Perrin, 196 p., 8€





La solution mutation AGPM

Déménager : un jeu d'enfant !

Association Générale de Prévoyance Militaire - association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, Journal officiel du 8 novembre 1951
SIRET 775 713 704 00010 APE 9499Z - Rue Nicolas Appert 83066 TOULON Cedex 9 - Crédit photo : © Sean Prior - Fotolia.com
*32 22 depuis la France métropolitaine (appel gratuit) et le + 33 4 94 61 57 57 depuis l'étranger (Drom, Pom inclus) - A100066 - Armées d'aujourd'hui.

Avec l'AGPM :

- Assurances habitation et auto
- Déménagement
- Achat et vente auto
- Prêts immobiliers et crédit d'équipement
- Petites annonces immo et auto sur agpm.fr

Contactez votre conseiller habituel,
appelez le 32 22* ou visitez agpm.fr



Pour vous, on s'engage jusqu'au bout

AGPM
ASSURANCE, ÉPARGNE, PRÉVOYANCE



Unéo

90% DES MILITAIRES ONT DÉJÀ CHOISI
LA RÉFÉRENCE SANTÉ UNÉO,
POUR EUX ET LEUR FAMILLE.

Première mutuelle du ministère de la Défense, la mutuelle santé Unéo protège les militaires des quatre armées et leur famille. Forte de 630 000 adhérents et de 1,25 million de personnes protégées, elle propose une couverture santé performante, adaptée aux spécificités et exigences des métiers militaires.

C'est parce que vous assurez notre sécurité en France et à l'étranger qu'Unéo s'engage à vos côtés pour défendre votre santé.

IL Y A DES ALLIÉS SUR LESQUELS ON PEUT VRAIMENT COMPTER !

Unéo
48, rue Barbès
92542 Montrouge cedex
Tél. : 0 970 809 709 (prix d'un appel local)
www.groupe-uneo.fr

 **CAISSE NATIONALE
DU GENDARME**


**Mutuelle
NATIONALE MILITAIRE**
ENGAGÉ À VOS CÔTÉS

 **MAA**


unéo
LA DÉFENSE DE VOTRE SANTÉ


**MUTUALITÉ
FRANÇAISE**